

VI.

LE DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

DES TEMPS PRÉHISTORIQUES A L'OCCUPATION ROMAINE

Par M. Paul DU CHATELLIER.

Le département du Finistère, le plus pittoresque des cinq départements bretons, est aussi celui d'entre eux qui a le plus vaste littoral.

Fortement raviné, les cours d'eau y sont nombreux, et, à l'époque où furent élevés les monuments mégalithiques, témoins d'une première civilisation depuis longtemps disparue, la mer pénétrait fort avant dans les terres sur beaucoup de points de son littoral.

Les monuments primitifs sont nombreux le long de ces échancrures, et il est bien rare que quelque dolmen, plus ou moins bien conservé, ne couronne pas les petits promontoires qui bordent ces estuaires. Aussi dans notre département, ainsi du reste qu'on l'a si souvent observé ailleurs, le littoral a été plus largement occupé que l'intérieur par les populations de l'âge de la pierre. Rien, du reste, d'étonnant à cela, si on se reporte à leur manière de vivre ; la chasse et la pêche jouaient un grand rôle dans leur existence. Ne fallait-il pas, en outre, se tenir toujours en garde contre les attaques de quelque tribu voisine, et ces points élevés et en pays découvert, défendus d'un côté par la mer, n'étaient-ils pas encore admirablement choisis à ce point de vue ? C'est pourquoi la plupart du temps, à la même place, des établissements de diverses époques se succédèrent les uns aux autres jusqu'à l'occupation romaine, dont nous retrouvons les traces sur les points les plus reculés de notre littoral.

Avant de consigner par arrondissement, par canton et par commune la liste des différents monuments que, par nous-même ou par les renseignements que nous ont fournis quelques amis dévoués aux intérêts archéologiques, nous sommes parvenu à dresser pour notre département, disons quelques mots des différents modes de sépultures et aussi de quelques-uns des plus intéressants monuments que nous avons pu observer, pris dans le long laps de temps qui s'écoula du début des époques préhistoriques à la fin de l'indépendance gauloise.

Ils seront comme le résumé des recherches que nous avons faites, interrogeant la pioche à la main nombre de ces monuments, trop heureux si nos observations jettent quelque jour sur certains points encore mal élucidés.

PÉRIODE PALÉOLITHIQUE

ÉPOQUE QUATERNAIRE.

Des découvertes faites dans les terrains tertiaires, sur quelques points de la France, de l'Italie, du Portugal et de la Belgique, ont fortement passionné les esprits et ont porté quelques érudits à affirmer qu'à l'époque de leur formation, il a existé des êtres assez intelligents pour tailler des instruments en silex propres à l'attaque et à la défense. Chez nous, rien de semblable. En Armorique, il n'existe aucune découverte du genre de celles faites à Thenay et au Puy-Courny, en France ; à Monte-Aperto et Castelnedolo, en Italie ; à Otta, en Portugal, et dans les terrains tertiaires de Saint-Symphorien et de Spiennes, près Mons, en Belgique.

Commençons donc cette étude en disant quelques mots des traces laissées par l'homme dans le département du Finistère à l'époque quaternaire. Ce sont les plus anciennes.

A Parc-ar-Plenen, sur les bords de la Spenzé, en Guiclan, le docteur Le Hir, de Morlaix, découvrit, en 1868, une station moustérienne en plein air ; c'est la plus occidentale de la France. Elle lui fournit un certain nombre de pièces en silex, roche étrangère au pays, et de pièces en quartzite, roche qu'on trouve sur place.

La grotte magdaléenne de Roc'h-Toul (roche percée), à Kerouony-Izella, en Guiclan, fut également explorée à la même époque par M. Le Hir et lui donna de 3 à 400 lames en silex ou en grès lustré. Toutes ces pièces, aussi bien celles de Parc-ar-Plenen que celles de Roc'h-Toul, sont de petites dimensions, quoique parfaitement caractérisées.

Ce sont là les seules traces de l'homme quaternaire rencontrées jusqu'à ce jour dans le Finistère, quoique nous sachions bien que dernièrement il ait été question de silex quaternaires recueillis dans la commune de Guengat ; mais nous croyons qu'il est bon de n'en faire mention que sous la plus expresse réserve. Différentes autres grottes nous ont été signalées sur divers points du département. Nous les avons visitées avec soin, et n'y avons rien remarqué qui y prouve le séjour de l'homme en ces temps reculés.

Comme on le voit, par ce qui précède, il serait très difficile de porter un jugement sur ce qu'était l'homme à l'époque paléolithique, si les découvertes faites sur d'autres points de la France et de l'Europe ne l'avaient fait revivre à nos yeux.

L'usage de la poterie lui était inconnu. L'agriculture et la connaissance des animaux domestiques lui faisant défaut, il ne devait vivre que de chasse, de pêche et de fruits sauvages, suivant, selon les saisons, les migrations du gibier, dont il faisait principalement son alimentation.

Chasseur ou pasteur de rennes, ses mœurs avaient la plus grande analogie avec celles des Esquimaux et des Lapons actuels. Son instinct dominant était le sentiment des arts, et, quoiqu'il n'eût à son service que des armes et des outils de pierre ou d'os, il nous a laissé des reproductions étonnantes de la nature vivante qu'il avait constamment sous les yeux.

TEMPS ACTUEL.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉPOQUE NÉOLITHIQUE.

Avec l'époque néolithique, ou de la pierre polie, apparaît une population de mœurs sédentaires, s'établissant en Armorique pour un temps plus ou moins long. Les nombreux monuments funéraires qu'elle a laissés, disséminés sur tous les points de notre département, le montrent à l'évidence.

La race qui a élevé ces monuments a apporté avec elle tous les germes de la civilisation, sans avoir toutefois connu l'art de la métallurgie. Elle a pratiqué l'agriculture, a eu à sa disposition de nombreux animaux domestiques, a fait usage de la poterie et a su la décorer, a su tisser le lin pour s'en faire des vêtements et polir la pierre pour s'en faire des armes et des instruments usuels. Enfin elle a su se construire des maisons et élever, pour honorer ses morts, des monuments funéraires souvent grandioses, dont quelques-uns nous étonnent.

Au début de cette ère nouvelle se placent les *kjækenmoeddings*.

Les *Kjækenmoeddings*.

Les *kjækenmoeddings*, ou amas de débris de cuisine, sont d'une importance considérable en Danemark, où on en connaît ayant plusieurs centaines de mètres de longueur, sur vingt mètres de largeur et un mètre ou deux de profondeur. On en a également signalé en Irlande, dans l'estuaire de Cork ; en Sardaigne, à Cagliari ; en Portugal, à Mugem et à Cabeço d'Aruda, dans la vallée du Tage, ce dernier digne de rivaliser avec ceux du Danemark ; et enfin en Amérique et au Japon.

Mais ce ne sont pas là les seuls. En France, on en a

aussi reconnu : dans le Var, à Hyères ; dans la Charente-Inférieure, à Saint-Georges-de-Didonne ; dans la Somme, à Saint-Valéry ; dans le Pas-de-Calais, à Wisant, et dans le Finistère, à l'île de Sein, où nous avons vu deux amas de ce genre, à l'entrée de la rivière de Morlaix et à La Torche, commune de Plomeur, à la base du mamelon de ce nom s'avancant dans la baie d'Audierne entre les pointes de Penmarc'h et du Raz.

Nous avons soigneusement décrit l'exploration de ce dernier dans les *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, année 1881.

Il est considérable et ne mesure pas moins de quatre-vingts à cent mètres carrés, sur un mètre environ d'épaisseur.

Le dépôt dont il est formé se compose de coquilles de patelles, d'huitres, de solens, de peignes, et surtout de variétés communément appelées coquilles de Saint-Jacques et palourdes, et de cendres auxquelles sont mêlés de nombreux instruments en silex : pointes de flèches, raclours et petites lames droites, quelques rares poinçons en os, quelques ossements en général éclatés pour en extraire la moëlle, des percuteurs, des nucléi et quelques grandes pierres plates, plus ou moins brûlées par un feu vif et prolongé, ayant sans doute servi de foyers.

Dans ce considérable amas de restes de cuisine, qui témoigne d'un séjour prolongé en ce lieu, nous avons recueilli un squelette couché sur le dos, la tête au sud-ouest, les pieds au nord-est, enseveli au milieu même de débris de repas.

C'est celui d'un homme jeune. Le crâne, sous-brachycéphale, a 81 d'indice céphalique. La capacité crânienne est reportée en arrière de l'apophyse mastoïde. Les dents sont usées, mais non cariées.

Ce squelette est le reste humain le plus ancien, jusqu'à présent, retrouvé dans le Finistère ; il donne un intérêt considérable au kjækenmoedding de La Torche qui, peut-être, recouvrait primitivement d'autres squelettes. Battu par la mer, qui gagne sans cesse sur cette côte, il est

journellement rongé par les lames que soulèvent les tempêtes qui sévissent si souvent sur notre littoral, et il n'est pas difficile de prévoir que, dans un temps peu éloigné, il n'en restera plus de traces : les flots auront tout englouti.

Stations-Camps.

Les traces de l'âge de la pierre polie ne se rencontrent pas seulement là où les populations de cette époque ont enterré leurs morts, elles se retrouvent aussi dans les stations où les vivants ont séjourné et dans les camps retranchés.

Les stations que nous connaissons dans le Finistère sont toutes réparties le long du littoral. La raison en est bien simple : c'est qu'ici le silex n'existe qu'à l'état de galet sur les grèves. Elles sont, du reste, peu nombreuses.

Les instruments qu'on y rencontre sont de petites dimensions et méritent rarement les noms pompeux de pointes de flèche ou de javelot.

Nous nous bornerons à citer ici la station du *Souc'h*, en Plouhinec, la seule qui, à notre connaissance, ait donné des pointes de flèche assez finement retouchées, des lames droites, couteaux ou scies ne dépassant pas 8 centimètres de longueur, des grattoirs et enfin tout l'attirail propre au façonnage de ces divers instruments, des nucléi et des percuteurs. Nous pouvons la prendre comme le type de tous les établissements de ce genre dans notre département.

Les camps retranchés, situés en général sur un point culminant, d'où on dominait un vaste horizon et où l'on pouvait facilement se fortifier pour se mettre à l'abri d'une attaque, étaient destinés surtout à recevoir la population d'un clan, amenant avec elle son matériel et ses troupeaux, lorsqu'elle était menacée d'un coup de main par quelque tribu voisine ou rivale.

Sur le littoral nord de l'extrême pointe de Penmarc'h, au-dessus de l'anse de Porscarn, existe l'un des plus curieux spécimens de ce genre. Bordé au nord par la mer et des

roches inabordables, ses travaux de défense consistent en un talus de 1^m à 1^m 30 de haut, soutenu à l'intérieur du camp par de grandes dalles brutes posées de champ en terre. L'espace ainsi circonscrit n'a pas moins d'un hectare de surface.

A l'intérieur de l'enceinte, on rencontre un peu partout, à la surface du sol, des éclats de silex, et dans les taupinières, des fragments de poteries grossières. De traces d'habitation, il n'y en a pas ; mais il y existe un dolmen donnant accès à une vaste chambre circulaire à ciel ouvert, dans laquelle nous avons recueilli un riche mobilier de l'époque des dolmens, et aussi un très beau tumulus recouvrant des chambres et deux galeries qui nous ont donné une récolte non moins intéressante.

Le savant de Caumont, qui a tant fait pour le réveil des études archéologiques en France, s'est donné bien garde d'oublier de citer ce curieux monument dans son cours d'archéologie. Il fut frappé de l'architecture très caractéristique de cette enceinte, lorsque mon père la lui fit visiter à un de ses voyages dans le Finistère. Quoique bien jeune alors, le souvenir de cette excursion, en compagnie de mon père et de de Caumont, deux savants dont la mémoire m'est restée chère et vénérée, m'est encore présent comme s'il datait d'hier. Que d'enseignements et d'encouragements n'ai-je pas reçus de l'un et de l'autre au début de mes recherches archéologiques dans le Finistère, et quelle reconnaissance ne leur en ai-je pas !

Si l'enceinte fortifiée de la pointe de Penmarc'h est le spécimen le plus caractérisé de ce genre d'architecture préhistorique que nous connaissions, il n'en est pas toutefois le seul. Au milieu des marais de Tronwel, en Plovan, est un mamelon isolé dominant le pays et le littoral au loin. Il n'était pas difficile à défendre, puisqu'une simple langue de terre ou chaussée le relie au continent. Aussi les hommes de l'âge de la pierre polie s'en étaient-ils fait un refuge. Ils l'avaient défendu en coupant la chaussée par deux talus, élevés aujourd'hui de 1^m à 1^m 50, soutenus à l'intérieur par deux tranchées larges de 1^m 60. Le sol

de ce petit camp est jonché d'éclats de silex et de fragments de poteries grossières.

En Primelin, au lieu dit *Ar Castell*, est une pointe dominant la mer, fortifiée de la même façon. Les éclats de silex y abondent aussi.

A la pointe du Raz, en Plogoff, l'extrême pointe est encore défendue de la même manière, par deux talus à cent mètres à l'ouest du phare. Les éclats de silex et les fragments de poterie abondent dans les taupinières.

Sur la côte nord de Plogastel-Daoulas, sur le sommet d'un plateau rocheux, presque inaccessible, dominant les bords de l'Elorn, nous avons visité un camp de la même époque. Celui-ci est si admirablement placé qu'il était à peine utile d'y faire des travaux de défense. Nous y avons recueilli des pointes et des lames de silex, et aussi, avec de nombreux fragments de poteries grossières de l'époque des dolmens, deux très curieux moules en terre cuite servant à mouler des écuelles à fond rond en forme de calotte crânienne.

Les Sépultures néolithiques.

Si nous retrouvons les restes des populations néolithiques dans les grottes naturelles, dans les chambres ou cryptes enfouies sous des tumulus et enfin en pleine terre, seulement protégés par quelques pierres, on se demande ce qu'ont fait de leurs morts les populations de l'époque paléolithique durant toute la longue période des temps quaternaires.

Jetaient-elles leurs morts à l'eau, les abandonnaient-elles au gré des flots comme certaines tribus de l'Amérique du Nord, ou les laissaient-elles purement et simplement en pâture aux oiseaux de proie, les plaçant sur un échafaudage élevé au-dessus du sol, enveloppés d'étoffe ou d'écorce d'arbres, comme chez les Sioux, les Mandans du Dakota, les Cheyennes du Kansas, etc.; ou, comme le font encore certaines tribus australiennes, mettaient-elles les cadavres de leurs défunts dans les arbres ou sur quelques branches maintenues au moyen de bâtons fourchus plantés

dans le sol, les abandonnant ainsi à la destruction ? Nous ne saurions le dire. Autant les renseignements abondent sur les divers modes de sépulture à l'époque néolithique, autant ils font défaut pour l'époque quaternaire.

Grottes naturelles sépulcrales.

Comme, selon toute probabilité, et ainsi du reste que le démontrent les preuves archéologiques réunies depuis quelques années, la caverne fut la première demeure de l'homme, n'est-il pas naturel que les hommes de l'époque de la pierre polie, voulant honorer leurs morts, eussent la pensée de leur donner une dernière demeure semblable à celles qu'ils eurent de leur vivant ? Ils furent ainsi conduits à les enterrer dans les cavernes, déposant près d'eux les objets qui leur furent chers durant cette vie et qu'ils devaient venir reprendre après leur mort. C'est donc là que nous devons retrouver les premières sépultures de cette époque.

L'accès souvent difficile de l'ouverture de la grotte était une garantie pour ces peuples, qui avaient le respect de la mort, que les restes aimés qu'on y avait déposés seraient à l'abri des outrages des ennemis ou des animaux carnassiers.

Le sol granitique du département du Finistère se prêtait peu à ce genre de sépultures. Les grottes sont rares ; nous n'y connaissons que deux cavernes sépulcrales.

L'une fut découverte, en octobre 1879, à la pointe de Guissény, par le docteur Marion, aujourd'hui bibliothécaire de la ville de Brest. Cette grotte, ainsi qu'il a bien voulu me le confirmer par lettre du 16 mai 1888, « contenait des cendres, des poteries celtiques, une hache en pierre polie, des ossements incomplètement brûlés et deux mâchoires inférieures avec des vertèbres, des ossements humains et de mammifères. »

L'autre, à peu de distance de celle de Guissény, à Kerlouan, fut découverte et explorée par les docteurs Marion et Pichon. « Cette immense caverne, me dit M. Marion,

mesurant 9 mètres de long, sur 2 mètres de large et 1^m 70 sous plafond, était pleine de cendres, d'ossements incomplètement brûlés. Nous y avons recueilli une hache en diorite et des quantités de vases cinéraires d'époques et de civilisations différentes, le tout étagé sur toute la hauteur de la grotte. »

Nous avons nous-même visité cette grotte, quelques années après les fouilles de MM. Marion et Pichon, et y avons relevé des fragments de poterie de diverses époques, depuis l'époque des dolmens jusqu'à l'époque gauloise. Quoi d'étonnant ? Le point culminant où elle est située domine une vaste étendue de pays ; aussi divers occupants de l'époque de la pierre polie jusqu'à l'occupation romaine s'y sont-ils succédés : les fragments de poterie que partout sur ce plateau on recueille dans les taupinières en font foi. Les uns et les autres ont utilisé la grotte voisine pour enterrer leurs morts, ce qui était tout naturel.

Stone-Cists. — Coffres en pierres.

Les Anglais appellent stone-cists des coffres en pierres de petites dimensions, formés de quatre pierres posées de champ de terre, recouvertes d'une pierre plate.

Les stone-cists ne sont pas rares en Bretagne. Dans le Morbihan, il en a été relevé un certain nombre dans la presqu'île de Quiberon. Ils ont été décrits avec soin par M. le docteur de Closmadeuc. Sur divers points du Finistère, on en a également reconnu.

Nous allons passer en revue ceux dont nous avons eu plus particulièrement connaissance, et voir si leur exploration ne permet pas de dater ces petits monuments, en général peu profondément enterrés sous la surface du sol.

Les premiers que nous ayons étudiés dans notre département sont ceux de *Parc ar Castell* (champ du château), commune de Tréguéec.

Mamelon rocheux, isolé au milieu des vastes palus qui, à l'ouest du bourg de Tréguéec, s'étendent jusqu'à la mer, *Parc ar Castell* a été successivement occupé durant les

temps préhistoriques et pendant l'occupation romaine. Les populations de l'époque néolithique y ont surtout laissé de nombreuses traces de leur passage.

Sur l'extrémité est du mamelon, nous avons trouvé, en 1878, des restes d'habitations des premiers occupants : une muraille en pierres sèches haute d'un mètre, formant rectangle ; au-dessus, la cabane était recouverte de branchages sur lesquels était appliqué un enduit de terre glaise. Deux mètres de long et environ un mètre trente centimètres de large, telles étaient les dimensions intérieures.

Au centre de l'habitation, une ou deux pierres plates : c'était le foyer. Dessus et autour, quantité de charbons, de cendres, d'os éclatés et de coquillages. Au milieu d'un de ces foyers, une mâchoire inférieure humaine, seul reste de l'homme rencontré dans une de ces habitations. A tout cela mêlé quantité de fragments de poteries grossières, et près d'un des foyers, un petit vase, écuelle à fond rond, de deux centimètres et demi de diamètre ; il est plein de cendres et de petits fragments d'os d'oiseaux, restes de repas. Ajoutons à cela de nombreux silex, simples éclats ou pointes de flèches, une hache en pierre polie, quelques os affilés, et nous aurons donné la nomenclature des objets que nous avons recueillis dans les habitations de Parc ar Castell.

Le mamelon sur lequel elles étaient, est aujourd'hui exploité comme carrière ; depuis longtemps on en extrait des pierres ; aussi il nous est impossible de savoir combien de ces habitations y existaient primitivement ; tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous en avons exploré sept.

Sur le flanc sud du mamelon, orienté est-ouest, à mi-côte, est un tumulus ouvert à une époque éloignée pour en extraire des pierres. Il recouvrait un dolmen à galerie dont on voit encore quelques piliers. Le long de sa base sud, nous avons relevé huit coffres en pierres, formés de quatre pierres debout recouvertes d'une dalle brute, mesurant intérieurement de 50 à 60 centimètres de large sur 80 à 90 centimètres de long et 50 centimètres de profondeur. Ces coffres renfermaient tous des ossements, sans

aucun autre objet, les ossements pêle-mêle au fond du coffre, les crânes posés dessus. Deux d'entre eux contenaient chacun deux crânes et un certain nombre d'ossements, mal conservés il est vrai, mais permettant d'affirmer que ces sépultures avaient certainement reçu les dépouilles de deux corps.

Comment expliquer la présence des restes de deux squelettes dans des coffres d'aussi petites dimensions, si ce n'est en admettant, ce qui est très probable, que les corps des défunts avaient d'abord été exposés à l'air libre et que, lorsqu'ils furent complètement dépouillés de leurs chairs, les ossements durent être recueillis et déposés là où nous les avons rencontrés. N'était-ce pas du reste ainsi que les funérailles se faisaient chez les Choctaws de la Caroline et chez les Natchez ?

Deux haches grossières en pierre polie, des quantités considérables d'éclats de silex et quelques percuteurs recueillis dans les terres enveloppant ces coffres, qui n'étaient enfouis qu'à soixante centimètres au-dessous de la surface du sol, nous permettent d'affirmer que les restes humains qu'ils renfermaient, sont ceux d'êtres de l'époque de la pierre polie.

Avant de quitter Parc ar Castell, disons qu'à l'extrémité ouest du même mamelon, nous avons relevé, en février 1879, à quarante centimètres sous la surface du sol, une sépulture néolithique faite de huit pierres posées de champ en terre, recouvertes de trois dalles brutes, le tout formant un coffre mesurant 1 mètre 80 centimètres de long sur 60 centimètres de large. Il renfermait un squelette allongé sur le dos, la tête à l'est et les pieds à l'ouest, les bras ramenés le long du corps. A portée de la main étaient une hache en pierre polie, un très beau grattoir en silex et un casse-tête en pierre polie percé d'un trou d'emmanchement.

Près des pieds avaient été placés cinq vases en terre cuite dont nous avons pu relever quatre. Faits sans le secours du tour, deux de ces vases sont d'une forme rare dans nos monuments de cette époque. L'un est en forme de bombe, avec oreillettes percées d'un trou pour laisser

passer une cordelle de suspension, l'autre a un peu la forme d'un saladier.

A Lespervez, en Plonéour, il a été découvert une sépulture semblable. Le défunt avait près de lui, à la hauteur de la main droite, trois haches en pierre polie, dont une à facettes longitudinales. Divers éclats de silex et des percuteurs furent ici, comme à Parc ar Castell, recueillis autour de la sépulture.

A huit cents mètres au sud du bourg de Plouhinec, près du moulin à vent de Kerdréal, on a rencontré, en 1880, en faisant un défrichement, à 35 centimètres sous la surface du sol, une dizaine de coffres en pierres de 60 à 70 centimètres de long sur 40 à 50 centimètres de large. Ces stone-cists, formés de quatre pierres plates posées de champ en terre, recouvertes d'une dalle brute, renfermaient pour la plupart plusieurs squelettes. Dans l'intérieur, aucun objet avec les ossements ; mais dans les terres enveloppantes, quelques haches en pierre polie, dont deux, recueillies près d'un des coffres, nous ont été remises; des éclats de silex et des percuteurs.

A cent soixante mètres à l'ouest du même bourg de Plouhinec, nous avons exploré, en 1885, un coffre en pierres semblable aux précédents, enterré de 40 centimètres seulement au-dessous de la surface du sol. Il renfermait un squelette dont quelques fragments seulement ont pu être recueillis. En dehors de ce coffre, contre une de ses parois, nous avons récolté une hache en pierre polie, intentionnellement brisée, deux percuteurs et une pierre à concasser le blé. Ce stone-cist mesurait intérieurement 70 centimètres de long sur 40 centimètres de large et 42 centimètres de profondeur sous couvercle.

Dans un champ longeant la route de Pont-Labbé à Plobannalec, sur les terres dépendant du village de Botvélec, en Pont-Labbé, on rencontra, le 22 octobre 1881, en défrichant, un stone-cist mesurant intérieurement un mètre sur 55 centimètres de large et 52 centimètres de profondeur. Prévenu de la découverte, je me rendis de suite sur les lieux et j'ouvris le coffre. Il contenait un

squelette dont je ne pus conserver qu'une partie du crâne et un fragment de poterie grossière. Dans les terres enveloppantes, je recueillis un grattoir, quelques éclats de silex, des percuteurs, une molette à écraser le blé, et enfin, dans le champ où était la sépulture, deux haches en pierre polie brisées.

En juillet 1887, on vint me prévenir que, dans les champs au sud du village de Saint-Côme, en Plomeur, on venait de découvrir un stone-cist. Formé aussi de quatre pierres posées de champ en terre recouvertes d'une dalle brute, mesurant 1 mètre 10 de long sur 65 centimètres de large, il renfermait, autant que nous en avons pu juger, les restes de deux squelettes. Rien à l'intérieur avec les ossements ; mais en enlevant les pierres faisant les côtés de la sépulture, nous avons récolté un certain nombre d'éclats de silex, ainsi que quelques morceaux de poterie grossière, et, déposées contre l'une de ses parois, six haches en pierre polie, dont une brisée intentionnellement.

Que conclure de ce qui précède ? si ce n'est que les stone-cists du département du Finistère renferment des ossements de défunts dont les restes furent exposés à l'air libre, afin de dépouiller les os de leur enveloppe avant de les y déposer, et aussi qu'ils sont de l'époque de la pierre polie.

Sont-ils antérieurs ou contemporains des dolmens, que nous étudierons tout à l'heure ? Je n'ose me prononcer. Cependant ceux ouverts à la base du tumulus de Parc ar Castel, en Tréguéneq, me font me demander s'ils ne sont pas contemporains de ce monument qui, on se le rappelle, recouvrait un dolmen à galerie ?

Beaucoup d'autres petites sépultures de ce genre ont sans doute été détruites sans qu'on en ait conservé le souvenir. Les pierres qui les forment sont faciles à manier et trouvent journellement à être utilisées dans les clôtures.

Rien n'indiquant extérieurement leur existence, leur exploration méthodique est d'autant plus rare qu'il faut un concours de circonstances exceptionnelles pour se trouver sur les lieux au moment de leur découverte.

Nous pouvons rapprocher des stone-cists les sépultures dans des coffres en pierre plus grands, enfouis sous terre sans signe extérieur apparent, comme celles de Parc ar Castell, en Tréguéneec, et de Lespervez, en Plonéour, que nous avons décrites plus haut, et aussi d'autres du même genre qui se rencontrent quelquefois sous tumulus, et dont nous allons dire quelques mots.

Mon père ouvrit, en 1866, huit coffres en pierres qu'il rencontra sous un tumulus, dans les palus de La Torche, en Plomeur, à huit cents mètres de la mer. Ces coffres, d'une longueur analogue à celle des stone-cists que nous venons d'étudier, étaient un peu plus profonds. Chacun d'eux contenait un squelette assis, les genoux relevés contre le sommet de la poitrine. A l'intérieur des sépultures, il ne fut rien recueilli ; mais dans les terres du tumulus, il fut trouvé une hache en pierre polie. C'est encore là un mode d'inhumation différent des précédents, et pourtant il appartient aussi à l'âge de la pierre polie, si nous le datons à l'aide de la hache recueillie dans le tumulus. En tous cas, il y a là une variante. Les sépultures suivantes sous tumulus dans des coffres en pierres plus grands vont nous en montrer encore une autre.

Mentionnons les sépultures les plus caractéristiques de ce genre que nous ayons rencontrées.

Sous le tumulus de *Soden-Runigou*, en Crozon, à 500 mètres au sud de la chapelle de Saint-Hernot, tumulus d'un diamètre de 22 mètres et d'une hauteur de 5 mètres, nous avons découvert, au niveau du sol environnant, trois coffres en pierres formés de pierres fichées de champ en terre, recouvertes de pierres plates.

L'une de ces sépultures mesurait intérieurement un mètre de long sur 40 centimètres de large et 50 centimètres de profondeur ; elle était recouverte par deux dalles brutes. La seconde avait intérieurement 2 mètres de long sur 50 centimètres de large et 45 centimètres de profondeur. Elle était recouverte par sept pierres plates posées en travers. La troisième avait 1 mètre 35 centimètres de long sur 33 centimètres de large et 32 centimètres de

profondeur ; elle était recouverte par six pierres posées à plat.

Deux de ces sépultures paraissent avoir été celles d'enfants ; elles contenaient des morceaux de poteries grossières. La troisième renfermait quelques fragments de silex, et sur le couvercle était déposée une hache polie en diorite. Les corps avaient été inhumés allongés ; malheureusement les squelettes, qui tombaient littéralement en poussière au premier toucher, furent impossibles à recueillir en fragments notables.

A Plouhinec, au sud du bourg, sous les tumulus de Stang-Yen et de Pitévin, mesurant, le premier 10 mètres de diamètre sur un mètre de haut, et le second 13 mètres de diamètre sur 1 mètre 40 centimètres de haut, nous avons rencontré deux sépultures du genre de celles de Crozon ; seulement, les coffres sont faits avec plus d'art. Ils sont formés de quatre grands monolithes posés de champ en terre recouverts d'une grande dalle. Celui du tumulus de Pitévin est le plus grand des deux ; il mesure intérieurement 1 mètre 30 de long sur 30 centimètres de large. L'inhumation, dans l'un comme dans l'autre, a dû avoir lieu le corps assis ou tout au moins replié, posé sur le côté ; c'est dans cette position que les squelettes ont été trouvés. Rien dans les tombes ; dans les terres enveloppant les sépultures, quelques fragments de poterie, des éclats de silex, des percuteurs et des pierres à concasser les grains.

Les squelettes, bien conservés, ont pu être relevés. Le crâne de celui de Stang-Yen a 70 d'indice céphalique ; il est dolicocephale ; celui de Pitévin, n'a que 68 d'indice céphalique, il est également dolicocephale.

Enfin, au commencement de 1885, on trouva, sur les terres du Men-Guen, à 400 mètres à l'ouest du bourg de Tréogat, sous un tumulus de 10 mètres de diamètre et d'un mètre de haut, un coffre en pierres tout à fait analogue aux deux précédents, mesurant intérieurement 1 mètre 30 centimètres de long sur 95 centimètres de largeur et 70 centimètres de profondeur. Dans ce coffre était

un squelette ; près de lui, les fragments d'un vase en terre grossière ; extérieurement, près des parois de la sépulture, des percuteurs, des pierres à concasser les grains, des pierres à cupules, et enfin une hache en pierre polie qui, dissimulée par un des ouvriers, m'a été remise depuis la fouille.

La dalle recouvrant la sépulture est du plus haut intérêt, grâce aux sculptures qui la couvrent. Elle fait aujourd'hui partie de nos collections.

Ces diverses sépultures stone-cists ou coffres en pierres sont, je crois, après les sépultures dans les cavernes, les spécimens les plus anciens des sépultures de l'âge de la pierre polie. Elles sont toutes par inhumation, — fait à noter.

Avec la pierre polie s'est introduite une civilisation nouvelle, bien supérieure à celle des temps quaternaires. L'homme n'est plus nomade, il devient sédentaire ; aussi prend-il davantage soin de ses morts, ainsi que nous venons de le voir déjà. Toute rudimentaire, cette civilisation se développa successivement ; avec elle on vit apparaître les animaux domestiques, le chien, le cheval, le bœuf, le mouton, le porc ; la culture se perfectionna : le blé, le seigle et l'orge furent cultivés. Toutes ces améliorations dans les conditions de la vie firent que la famille, s'attachant au sol et s'y fixant plus solidement, voulut honorer davantage ses morts, et le caveau sépulcral prit des proportions plus considérables. On éleva aux morts des demeures certainement plus grandioses et plus monumentales que celles des vivants, dont nous trouvons à peine quelques traces : ce sont les dolmens. Venus jusqu'à nous souvent intacts, ils paraissent défier tous les siècles. Avec eux, nous allons trouver de nouveaux rites funéraires ; l'incinération se mêlera à l'inhumation directe.

Dolmens.

Le dolmen, chacun le sait, est un monument fait de dalles placées de champ en terre, auxquelles on donne le nom de piliers, supportant d'autres dalles horizontales for-

mant plafond, appelées tables. Son nom lui vient de deux mots bretons : *dol*, table, et *men*, pierre. Les Allemands l'appellent *hünengraben*, tombeau des géants ; les Corses, *stazzona* ; les Portugais, *anta* ; les Suédois, *stendos*.

Ces monuments sont nombreux en France, en Suisse, dans la Norvège, en Suède, en Danemarck, en Hanovre, dans le Mecklembourg, en Angleterre et en Irlande, où ils ont donné des mobiliers de l'âge de la pierre.

Enfin on en trouve en nombre énorme dans nos possessions d'Algérie, au Maroc, en Tunisie, sur les bords de la Mer Noire, dans le Caucase, en Syrie, et jusque dans l'Inde, sans que, toutefois, on soit dès maintenant bien arrêté sur leur âge dans ces diverses contrées.

Le dolmen se divise souvent en plusieurs chambres auxquelles on accède par un couloir de même construction ; dans ce dernier cas, le monument prend le nom d'allée couverte.

Les dolmens sont quelquefois recouverts de terre ou tout au moins souvent entourés de terres amoncelées.

La destination des dolmens est aujourd'hui indiscutable : ce sont des tombeaux. Leur exploration nous a fait connaître nos ancêtres de l'âge de la pierre polie dans leur industrie, dans leurs mœurs.

Les nombreux monuments de ce genre, que nous avons fouillés dans le Finistère, nous ont donné des mobiliers funéraires plus ou moins riches, composés d'armes, de parures et de divers objets en pierre, et aussi de poteries, les unes grossières, les autres fines et ornées, toutes faites à la main, sans le secours du tour à potier.

Quelques-unes de ces poteries, celles caliciformes, à couverte rouge, se retrouvent avec la même ornementation dans le midi de la France et jusque dans les antas de l'Espagne et du Portugal (1). Elles étaient donc un objet d'importation arrivé jusque sur notre littoral du Finistère

(1) Voir, dans le beau livre d'E. Cartailhac, *Les Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, la reproduction des vases caliciformes sortis des antas du Portugal.

par voie d'échange. Ce n'est pas là, du reste, le seul objet importé que nous ayons recueilli dans nos dolmens. Les instruments en silex du grand Pressigny et les lissoirs en pierre ponce y sont venus de la même façon ; sans parler des haches en jadéite et des perles en callaïs.

Les dolmens du Finistère offrent des variétés de construction assez intéressantes et peu communes, qu'il est bon de signaler ici.

Nous avons d'abord le dolmen simple composé de trois pierres posées de champ en terre, recouvertes d'une grande dalle brute ou table. Ces monuments, tels que nous les retrouvons aujourd'hui, forment une chambre complètement ouverte sur un des côtés. Ils sont incomplets. Violés à une époque inconnue, pour y pénétrer on a fait disparaître la dalle qui fermait autrefois le monument. On ne trouve le dolmen complet que si on est assez heureux pour le rencontrer sous un tumulus encore non violé.

L'allée couverte se compose d'un corridor long de 10 à 12 mètres quelquefois, fait de pierres posées de champ en terre, recouvertes de dalles aboutissant à une chambre carrée ou ronde construite de la même façon. La galerie sous tumulus de Crugou, en Plovan, que nous avons explorée en 1875, et celle de Poulhan, en Plozévet, donnent des représentations complètes de ce genre d'architecture. Celle de Crugou est surtout intéressante, parce l'une des tables s'étant brisée pendant la construction du monument, sans doute par le poids des terres amoncelées dessus pour l'érection du tumulus, on a dû la soutenir par deux piliers intérieurs, absolument comme dans la célèbre galerie d'Antéquera, en Espagne.

Une troisième variété de ces monuments consiste en une galerie couverte donnant accès à une série de chambres à ciel découvert. Les monuments de *Trouwel*, de *Pen ar Menez*, de *Kervilloc*, en Plobalanec, et de *Kerugou*, en Plomeur, en sont des spécimens très complets et très intéressants.

Une quatrième variété, peu commune, il est vrai, est celle offerte par le tumulus de *Run-Aour*, en Plomeur,

sous lequel nous avons rencontré deux allées couvertes, perpendiculaires l'une à l'autre, longues, l'une, celle qui va de l'est à l'ouest, de 12 mètres, et l'autre, qui court du nord au sud, de 16 mètres 50 centimètres, ces deux galeries aboutissant à une chambre circulaire de 3 mètres de diamètre.

Ce monument, qui nous a donné un mobilier de l'époque de la pierre polie : poteries, haches polies, etc., a son similaire dans le Westergötlande, près de l'église de Karlebry. (Voir Montelius, *La Suède préhistorique*).

Enfin une cinquième variété, assez rare pour que l'existence de ce genre de monuments ait été niée par quelques-uns de ceux qui se sont le plus occupés d'archéologie préhistorique, est celle des *demi-dolmens*.

Nous en avons exploré plusieurs dans le Finistère. Ces monuments se composent de pierres placées de champ en terre et inclinées l'une vers l'autre, de façon à se rencontrer ou s'arquebouter l'une contre l'autre par leur extrémité supérieure. Si ces pierres sont seulement au nombre de deux, elles forment des dolmens dont la table est supprimée et dont les piliers, se touchant par l'extrémité supérieure, font toit. Les demi-dolmens de *Kersidel*, en Plomeur, de *Rosporden*, de *Tréota*, en Poullan, en sont des exemples. Ils nous ont donné des mobiliers en tout semblables à ceux des dolmens ordinaires. Mais les spécimens les plus curieux de ce genre de monuments sont les allées couvertes qui, au lieu d'être recouvertes de tables, sont formées de deux rangées de pierres longues inclinées l'une vers l'autre, dont les bases sont distantes l'une de l'autre de un mètre à 1 mètre 50 centimètres, se réunissant au sommet pour faire toit. Nous connaissons, dans le département du Finistère, deux monuments de ce type, qu'en suivant l'analogie avec le nom de demi-dolmen, on pourrait appeler demi-allée couverte. Ce sont l'allée couverte de *Ty ar C'horriquet*, à Lesconil, en Poullan, que nous avons explorée et qui nous a donné un mobilier semblable à celui des allées couvertes ordinaires, c'est-à-dire vases dolméniques, haches en pierre et

instruments en silex, et celle de *Castell-Ruffec*, en Saint-Goazec.

Dans ce genre de constructions, de grandes et lourdes pierres sont fichées en terre et amoncelées à la base des dalles inclinées qui font le monument, pour les empêcher de chasser. Si, pour nier l'existence de ce genre de monuments, on peut dire que les demi-dolmens étaient des dolmens ruinés, on ne pourra pas dire que les demi-allées couvertes de Lesconil et de Castell-Ruffec sont des allées couvertes ruinées. Non, il faudra bien convenir que ce sont des monuments d'une architecture spéciale.

Voyons maintenant les enseignements à tirer de l'exploration que nous avons faite d'un grand nombre de nos monuments du Finistère.

Les poteries que nous en avons extraites forment la plus belle série de ce genre recueillie en Bretagne, par leur forme et par leur ornementation. Elles ont le plus grand intérêt.

Toutes sont faites à la main, sans le secours du tour à potier ou du plateau tournant. Toutefois les différentes poteries recueillies dans un même monument indiquent des degrés d'adresse bien différents dans la facture des vases en terre. N'est-il pas permis d'en conclure que si les uns, les plus grossiers, ont été faits sur les lieux, les autres sont parvenus sur place par échange, sans que, toutefois, nous puissions dire où était leur centre de fabrication.

Aucun des vases que nous avons recueillis dans les dolmens ne renfermait de restes incinérés. Un certain nombre étaient placés près des restes du défunt, renversés sur l'orifice ou couchés sur le côté. C'était peut-être qu'ils lui avaient servi pendant la vie et lui avaient été particulièrement chers. Ils avaient, en tout cas, été posés ainsi par un touchant symbolisme rappelant la vie échappée.

Les vases des dolmens étaient-ils déposés près des restes du défunt remplis d'aliments, ainsi qu'on l'a si souvent constaté dans les sépultures de l'époque gauloise ? Rien ne le prouve. Nous avons fait analyser les matières re-

cueillies dans des vases sortis de divers dolmens ou allées couvertes, et les résultats des analyses ont été négatifs.

Nous avons relevé, pour le département du Finistère, les explorations faites jusqu'à ce jour dans quatre-vingt-douze sépultures ayant donné des mobiliers de l'époque de la pierre polie, y compris les stone-cists, la plupart des explorations dont il est question ayant été faites par nous. Les résultats obtenus sont concluants ; soixante et une sépultures étaient par incinération, vingt-six étaient à inhumation et cinq n'ont donné que des constatations incertaines. Il est vrai de dire, toutefois, que quelques-unes de ces tombes appartiennent à la fin de l'âge de la pierre polie, mais sans que l'on y ait cependant constaté la présence du bronze.

Nous pouvons donc conclure que, dans le Finistère, à l'époque néolithique, le mode de sépulture par incinération était dominant. La chose est constante. Du reste, l'incinération ne s'est pas montrée dans les sépultures de notre département seulement. M. E. Cartailhac, dans un remarquable article : « L'incinération des hommes à l'âge de la pierre », inséré dans la livraison de janvier 1888 des *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, a prouvé surabondamment, par un intéressant relevé des faits, que l'incinération à cette époque reculée est un fait aujourd'hui constaté presque partout. Toutefois il faut reconnaître que, dans les stone-cists et autres coffres en pierres, les sépultures sont invariablement par inhumation directe. C'est un des faits qui nous portent à placer ces petits monuments au début de la pierre polie.

Les curieux monuments de Kervilloc et de Pen-ar-Menez, composés de galeries et de vastes chambres à ciel ouvert, sont les plus intéressants d'entre les monuments de cette époque nous ayant donné l'incinération. Les petits coffres si hermétiquement clos, disposés le long des parois intérieures des chambres et y faisant l'office d'urnes cinéraires, sont d'un intérêt tout particulier.

Si le lecteur veut plus amplement se convaincre de ce que nous avançons, nous le renvoyons aux mémoires que nous avons publiés, à ce sujet, dans le *Bulletin monu-*

mental, dans les *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, dans la *Revue archéologique* et dans les *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*.

Avant de terminer cet aperçu sur les dolmens, ajoutons que jamais nous n'y avons trouvé de sépultures superposées par étages, séparés ou non entre eux par des dallages quelconques, et aussi que la plupart de nos dolmens ont au fond un dallage plus ou moins bien fait. Une fois, à Kerugou, en Plomeur, nous avons trouvé une chambre dallée d'une seule et unique grande dalle. Enfin, quelquefois, nous n'avons rencontré, au fond des chambres dolméniques, aucun dallage. Le fond de la sépulture, dans ce cas, était fait de petits galets ramassés à la grève ou simplement d'argile battue, comprimée, comme si on l'avait piétinée.

Jamais nous n'avons manqué de fouiller sous le dallage, quand il en existait un, ou de pousser notre exploration jusqu'à la base des piliers dans le cas d'argile comme fond de la sépulture. Dans ce complément d'exploration, jamais nous n'avons rien recueilli, à part quelques éclats de silex sans aucun caractère, et cela deux ou trois fois seulement.

Menhirs.

Les menhirs sont de grandes pierres dressées dans le sens de leur longueur, plantées en terre par un bout, de façon à rester dans une position verticale.

Les dimensions et les formes des menhirs sont variables. Elevés, en général, de manière à offrir verticalement leur plus grande dimension, il y a cependant quelques exceptions à cette règle. Ainsi, au nord du village de Kerscaël, en Penmarc'h, il y a, dans une prairie, un menhir mesurant 3 mètres 50 de haut sur 4 mètres 40 de large. Il est donc plus large que haut.

Aucun de nos menhirs du Finistère n'approche du géant de Loemariaquer (Morbihan), gisant aujourd'hui sur le sol, brisé en trois morceaux, colosse ne pesant pas moins de 250,000 kilogrammes et mesurant 21 mètres. Le regretté

Henri Martin, dans un rêve grandiose, qu'il voulut bien développer devant nous, durant nos promenades à travers nos monuments bretons, auxquels il portait un si grand intérêt, songeait à faire transporter sur la terrasse de Saint-Germain ce magnifique obélisque, ou tout au moins à le relever sur place, en face de Gavrinis, cet autre monument non moins prodigieux.

Le plus grand des menhirs du Finistère est celui de Plouarzel ; il a 11 mètres de hauteur. De forme arrondie, sur deux de ses faces opposées on voit, à la hauteur d'un mètre environ, une bosse ronde de 30 centimètres de diamètre. Objet de superstitions datant de temps immémorial, les nouveaux mariés se rendent au pied de ce menhir, et, après s'être en parti dévêtus, la femme d'un côté et l'homme de l'autre, se frottent le ventre nu contre ces bosses. L'homme prétend, par cette pratique, avoir des enfants mâles plutôt que des filles, et la femme espère par là obtenir d'être la maîtresse du logis.

Le menhir de Plouarzel n'est, du reste, pas le seul à donner lieu à des pratiques de ce genre. A 150 mètres à l'est du bourg de Moëlan, dans un champ bordant au sud la route conduisant de Moëlan à Quimperlé, on voit un menhir montrant une aspérité contre laquelle les nouveaux mariés se frottent le ventre dans un but analogue.

Ce sont là des pratiques aussi ridicules que celle qui consiste, lorsque l'on a un membre blessé ou affligé d'infirmité, à le plonger dans le trou que l'on remarque à la surface d'une pierre, gros bloc brut naturellement arrondi, ayant 1 mètre 70 centimètres de diamètre, autrefois au milieu d'un champ dépendant du village de Kerangalet, en Gouesnou, aujourd'hui enfermé dans une petite chapelle près du bourg.

Si ces pratiques superstitieuses, qui ont une origine se perdant dans la nuit des temps, sont arrivées jusqu'à nous, à travers les siècles, se transmettant de génération en génération, il n'est peut-être pas trop téméraire de dire qu'elles n'étaient pas inconnues aux populations qui dressèrent les monuments dont nous nous occupons.

Quelle était la destination des menhirs ? C'est là une question encore controversée. Qu'on nous permette cependant d'apporter quelques données qui aideront, je l'espère, à résoudre ce problème.

Dans le Morbihan, M. le docteur Fouquet a pratiqué des fouilles au pied de dix-huit menhirs.

Résumant les observations qu'il fit au cours de ces explorations, le docteur Fouquet nota la présence de charbons de bois et de granits rougis au feu, au pied de chacun de ces dix-huit menhirs.

« Quatorze fois, dit-il, j'ai recueilli des terres au pied » des menhirs, cinq fois j'ai analysé moi-même ces terres, » et neuf fois je les ai données à analyser à M. Périer, » professeur de chimie au lycée de Napoléonville. Mes » analyses ont été seulement comparatives, tandis que » celles de M. Périer ont été surtout quantitatives, et, » dans les unes comme dans les autres, on a obtenu des » quantités notables de phosphate de chaux. »

Nous-même nous avons pratiqué, dans le Finistère, des fouilles au pied de dix-sept menhirs.

Le résultat d'une partie de ces explorations a été consigné dans un article paru dans les *Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'homme*, année 1881. Nous y renvoyons le lecteur qui serait désireux de connaître ces fouilles par le menu.

De même que dans le Morbihan, nous avons constaté la présence de charbons de bois, invariablement au pied de tous les menhirs que nous avons explorés.

Au pied de dix d'entre eux, nous avons recueilli, outre des charbons, tout le mobilier que l'on rencontre dans les dolmens, savoir : des fragments de poteries grossières, des éclats de silex, grattoirs ou pointes de flèche, des percuteurs, des pierres à concasser les grains.

Au pied de trois d'entre eux, ceux de Lesconil, de Kerlay, en Plobannalec, et celui de Prat-Palud, en Plomeur, nous avons trouvé des vases entiers, l'un d'eux avec des restes incinérés.

Au pied de celui de Lavenaël, en Plomeur, nous avons

rencontré un vaste dépôt de restes incinérés, accompagné de fragments de poteries, d'une hache en pierre polie intentionnellement brisée, de pierres à concasser les graines, d'une fusaïole, d'éclats de silex et de percuteurs.

Enfin la fouille pratiquée au pied du menhir du Run, en Tréfiagat, nous a donné deux pointes de silex à tranchant transversal.

Ainsi donc, sur dix-sept menhirs dont nous avons exploré la base, quinze nous ont donné, outre des charbons, un mobilier analogue ou semblable à celui qu'on rencontre dans les dolmens, et deux, ceux de Lesconil et de Lavenaël, des restes incinérés et des fragments d'ossements.

Dans Seine-et-Marne, sur le territoire de Moret, M. Chouquet a signalé un menhir au pied duquel il fut recueilli un squelette. A Augny, dans l'Aisne, Fleury signale des instruments de silex recueillis au pied d'un menhir.

Ces faits, joints à ceux observés dans le Morbihan, sur dix-huit menhirs et à ceux qui résultent de nos propres constatations à la base de dix-sept menhirs, ne nous permettent-ils pas de conclure que les menhirs ont reçu des sépultures à leur base ? Quant à nous, nous n'en doutons pas.

Du reste, un fait est encore à l'appui de cette opinion. C'est que le lieu où s'élève le grand menhir de Plouarzel, contre lequel les nouveaux mariés se livrent aux pratiques superstitieuses que nous avons rapportées plus haut, s'appelle *Ker-Gloas*, le lieu du deuil, de la douleur, à cause du monument funéraire qui y est élevé et qui marque, sans doute, la sépulture d'un personnage considéré. A Plounévez-Lochrist, deux menhirs et une allée couverte se dressent sur les terres du village de *Kervéret*, le lieu du cimetière, ainsi nommé sans doute à cause des sépultures que ces monuments recouvrent.

Si les observations ne sont pas plus nombreuses, c'est que les menhirs, monuments de tout temps apparents à la surface du sol, ont dû exciter de bonne heure la curiosité, et, dès une époque fort reculée, provoquer des explorations

à leur base. N'est-ce pas à cela que nous devons de ne retrouver près d'eux que des mobiliers dolméniques relativement pauvres et souvent des objets brisés ?

Il est incontestable que ces grandes pierres levées tenaient une place considérable dans le culte de nos ancêtres de l'époque néolithique. Pourquoi alors n'aurait-on pas inhumé à leur base les représentants de ce culte ? Ce qui expliquerait très bien que le dolmen et le menhir, deux monuments tout à fait distincts, quoique contemporains, aient pu avoir la même destination. Ces deux monuments s'accompagnent, du reste, quelquefois, comme à Kerandrèze, en Moëlan, où un menhir est à quelques mètres au levant de l'allée couverte.

La façon dont ces grands monolithes ont été dressés est assez curieuse. Nous l'avons décrite en parlant des trois menhirs de Kerflant, en Plomeur, et nous avons acquis depuis, maintes fois, la preuve de ce que nous avançons alors.

La place où le menhir devait s'élever étant choisie, on y creusait une excavation assez profonde pour enterrer la base du monument. Le bloc destiné à être érigé était amené sur des rouleaux sur le lieu de l'érection. Rendu sur place, on le mettait sur une claie posée au bord du trou devant le recevoir. La tribu entière, avec des liens attachés à cette claie, le dressait, et, à un moment donné, la base du menhir glissant dans le trou, il se trouvait debout. Les couches de terre remaniées que l'on rencontre sur une des faces de la base du menhir, tandis que, de l'autre côté, elles sont en place, vierges de tout remaniement, sont, alors que des fouilles anciennes n'ont pas été pratiquées au pied du monument, la preuve de ce que nous avançons.

Alignements.

Si les menhirs isolés ne sont pas rares à la surface du sol dans le Finistère, leur réunion en groupes plus ou moins nombreux est moins commune. On donne le nom d'alignements à ces groupes.

Les plus beaux alignements qui aient existé dans le Finistère sont ceux de Lestridiou, en Plomeur et Penmarc'h, sur les confins de ces deux communes. Ils n'ont certainement pas l'importance de ceux de Carnac ; mais ils présentent encore, sur une étendue d'un kilomètre environ, quatre rangs de pierres alignées courant de l'est à l'ouest, formant ainsi trois allées, dont celle du milieu mesure 12 mètres, tandis que les deux autres, un peu moins larges ne mesurent que 8 et 9 mètres.

Situé au milieu de champs cultivés, le monument de Lestridiou, moins heureux en cela que celui de Carnac, placé dans des plaines incultes, est journellement mutilé, si bien que beaucoup de pierres ont été renversées, qu'un certain nombre ont été brisées, enlevées pour faire des clôtures, ou même enfouies dans le sol pour laisser passer la charrue. Malgré tout, on compte encore aujourd'hui près de deux cents monolithes, dont les plus grands ont de 3 mètres à 3 mètres 50 au-dessus du sol, sur un mètre à 2 mètres d'épaisseur et de largeur, tandis que les plus petits, sont seulement de 50 à 60 centimètres au-dessus du sol.

Ces pierres, pas plus que celles de Carnac, n'ont subi aucune taille. Placées dans les rangs dont elles font partie, à la distance de 5, 6 et 8 mètres les unes des autres, il est difficile de dire si ces inégalités de distance sont dues à la disparition d'un certain nombre de monolithes.

Quoi qu'il en soit, considérant que les restes de ce monument encore en place occupent une étendue de plus d'un kilomètre, on peut dire, sans crainte d'erreur, qu'il y eut au moins autrefois 166 pierres par alignement, soit en tout, pour les quatre alignements, 6 à 700 monolithes.

Si le monument de Carnac fut une belle cathédrale, celui de Lestridiou, en Plomeur et Penmarc'h, fut, sans contredit, une belle église. Mais qui pourra dire si l'un et l'autre de ces monuments rappellent un souvenir religieux ou militaire, ou s'ils furent une commémoration funéraire ?

Notons toutefois qu'à Lestridiou comme à Carnac, nos alignements aboutissent, à l'extrémité ouest, à un cromlec'h,

tandis qu'à l'extrémité est, cette sorte de voie sacrée est bordée à droite et à gauche de dolmens et de tumulus.

Près des alignements de Lestridiou sont deux fontaines miraculeuses dont les eaux sont encore aujourd'hui très recherchées pour la guérison des maladies de peau. A l'époque du pardon de la chapelle de la Madeleine, qui confine à l'extrémité ouest des alignements, le clergé se rend en procession, suivi de la population, à celle de ces fontaines qui est placée au pied même de la chapelle.

Faudrait-il croire que la vertu des eaux de ces fontaines viendrait d'une tradition léguée par les autochtones et à laquelle le monument des pierres alignées de Lestridiou pourrait bien lui-même se rapporter ? Nul ne saurait le dire.

Si vous demandez aux habitants du pays ce que peuvent être ces pierres, ils vous répondront naïvement : « Quand *notre dame Marie-Madeleine* vint s'établir dans le pays, elle y trouva le diable, qui avait tout empoisonné de ses mensonges. Elle résolut de le chasser, ce qu'elle fit en le poursuivant et en lui jetant ces pierres que vous voyez alignées et qui sont restées la trace de la fuite du mauvais esprit. La Madeleine, pour poursuivre le diable, portait ces pierres dans son tablier, et les lui jetait au fur et à mesure de sa fuite. »

Depuis, sainte Marie-Madeleine, à laquelle on a élevé la chapelle, où abondent les pèlerins, est restée la patronne vénérée du pays.

Quelle légende plus naïve et plus démonstrative à la fois de la substitution d'un culte à un autre pourrait-on trouver ? s'écrie A. du Chatellier dans l'étude qu'il publia sur les alignements de Lestridiou.

Carnac aussi a sa légende, non moins primitive. Saint Corneille, étant venu pour évangéliser le pays, se trouva poursuivi par des soldats mécréants et poussé par eux jusqu'à la mer, où il allait perdre la vie, s'il n'avait transformé en pierres les soldats qui étaient sur ses pas, et qui sont restés alignés.

Ainsi, à Lestridiou comme à Carnac, les souvenirs sont les mêmes : c'est un culte qui se substitue à l'autre. Ces

deux légendes, d'une pensée et d'une intention si claires, ne permettent guère d'élever de doute sur le caractère essentiellement religieux de ces monuments.

Les alignements de Lestridiou, quoique les plus importants du Finistère, ne sont pas les seuls.

Il y a encore ceux du Toulinguet, en Camaret, qui ont un caractère tout spécial. Ils se composent actuellement d'une ligne de 48 petits menhirs, courant de l'est à l'ouest, ayant deux cents mètres de long, que deux autres alignements parallèles entre eux viennent couper à angle droit. Ces deux derniers alignements, distants l'un de l'autre de quarante mètres, se composent, celui le plus au nord, de quinze menhirs, formant une ligne un peu courbe de cinquante mètres de long, et celui au sud, de dix menhirs, formant une ligne de quarante mètres de long, contre laquelle vient buter perpendiculairement, c'est-à-dire parallèlement à la grande ligne est-ouest, une ligne de trois menhirs ayant quarante et un mètres de long.

A huit mètres à l'est de l'ensemble de ce monument sont un menhir haut de 2 mètres 40 et un dolmen en ruine.

Parmi les monuments primitifs qui abondent dans la presqu'île de Crozon, si riche en restes de l'époque néolithique, le plus curieux est certainement celui qui se trouve au sud du village de Kercolléoc, sur le versant nord de la falaise qui, sur ce point, domine la mer. Il est connu dans le pays sous le nom de Ty-ar-C'hurè (maison du prêtre). Nous l'avons acheté pour le préserver de la destruction. Résidant fort loin du point où il est, nous avions songé à le mettre sous la protection d'un garde des Forêts qui l'a devant ses fenêtres, ainsi que cela se fait en Danemark, où les agents de l'administration forestière ont la surveillance des monuments primitifs disséminés dans leur circonscription. Malheureusement le ministre compétent nous a répondu que c'était impossible. La chose était trop simple pour avoir chance de réussite.

C'est un monument d'un type unique, composé d'un double alignement de pierres debout allant de l'est à l'ouest, long actuellement de quatre cents mètres, le reste des ali-

gnements, qui avaient primitivement plus de quinze cents mètres, ayant été enlevé pour faire des clôtures. Ce double alignement se déroule en une ligne tortueuse figurant les replis d'un serpent et venant aboutir à une enceinte curviligne de laquelle on accède à une seconde enceinte de pierres debout, circonscrivant un carré en terrasse, entouré sur trois de ses côtés de bancs en pierre, mégalithes allongés sur le sol, adossés aux petits menhirs formant l'enceinte. On accède à cette terrasse par une sorte de corridor et trois marches faites de blocs non dégrossis.

C'était certainement un centre de réunion. Sur les bancs s'asseyaient les anciens de la tribu, les prêtres, et sur une grande pierre isolée, à l'extrémité de cette enceinte sacrée, appelée dans le pays *Kador-ar-Person* (la chaise du prêtre), montait le grand-prêtre qui, tourné vers le soleil levant, développait au peuple les mystères de la religion druidique ou l'excitait à prendre les armes contre quelque ennemi menaçant.

Gromlec'hs.

Les dolmens, les menhirs, les alignements ne sont pas les seuls monuments de l'époque néolithique.

Il y a encore les cromlec'hs. Ils sont peu nombreux dans le Finistère ; maintes fois on nous en a signalés, et, rendu sur les lieux, nous ne trouvions rien de semblable.

Ce sont des monuments formés de pierres plantées debout en terre, circonscrivant un espace rond, ovale ou carré.

Les plus beaux cromlec'hs ronds que nous connaissions dans notre département sont celui auquel aboutissent les alignements de Lestridiou, en Plomeur : il circonscrit aujourd'hui un moulin à vent, et celui qui fait partie du monument de Landaoudec, en Crozon. Connus dans le pays sous le nom de Temple des faux Dieux, ce monument est composé d'un double alignement de petits menhirs courant toujours, c'est une loi constante pour ces monuments, de l'est à l'ouest, aboutissant à un cromlec'h à peu près rond, lequel, par un segment de cercle ayant presque la forme d'un œuf, aboutit à une enceinte carrée.

Les noms de Ty-ar-C'huré, de Kador-ar-Person, de Temple des faux Dieux donnés à ces monuments de Crozon, ne sont-ils pas une raison de plus pour croire, ainsi que nous le disions en parlant de Lestridiou, que tous ces alignements sont des monuments essentiellement religieux.

Nous voilà bien loin des cromlec'hs. Revenons-y en citant la belle enceinte carrée de Lanvéoc'h dont deux des pierres debout formant l'enceinte ont, l'une, 3 mètres 30 centimètres, et l'autre, 2 mètres 60 centimètres de hauteur hors de terre. C'est le plus beau spécimen de cromlec'h carré que nous ayons vu.

Cachettes et Objets disséminés.

Pour terminer ce court aperçu sur l'époque néolithique dans le Finistère, disons encore quelques mots des cachettes, car, de tout temps, même à l'époque de la pierre polie, ainsi que le prouve la rencontre fortuite faite en terre d'objets qui y avaient été soigneusement enfermés, certaines personnes ont caché leurs objets les plus précieux pour les soustraire au pillage.

Les cachettes de cette époque, de nous connues, ne sont pas nombreuses dans notre département. Cela tient à ce que les objets qu'elles recèlent, n'ayant aucune valeur aux yeux de ceux qui les trouvent, ne sont même pas recueillis ou sont laissés entre des mains qui les égarent. La plupart du temps, on les donne à jouer aux enfants de la maison.

La première est celle de cinq haches en pierre polie, en fibrolite, faite par des carriers sur le sommet de la carrière de Kerscaël, en Penmarc'h. Elles étaient enfermées dans un très grossier vase en argile.

La seconde est celle de six haches polies en diorite, enfermées dans un petit coffre formé de quatre pierres debout, recouvertes d'une cinquième pierre. Elle fut faite en 1869 sur le sommet d'une des dunes de Kérity, également en Penmarc'h.

Les objets que l'on rencontre dans les cachettes sont

en général des objets de choix, d'une belle conservation. Il n'en est pas toujours de même des objets disséminés qu'on récolte. Ce sont quelquefois des objets en bon état qui ont été perdus ; mais le plus souvent, ce sont des objets hors de service qui ont été rejetés.

On les trouve un peu partout, surtout dans les régions où il y a eu le plus de monuments, à la surface du sol, principalement dans les défrichements nouveaux.

Nous avons recueilli, de la sorte, dans le département du Finistère plus de 400 haches ou herminettes en pierres polies, parmi lesquelles celles en diorite dominant. Les plus nombreuses ensuite sont celles en fibrolite, roche que nous avons rencontrée sur place en filon, dans le canton de Plogastel-Saint-Germain. Celles en jadéite ou en silex sont importées et, par suite, très-rares. Nous en avons cependant quelques-unes de fort belles, surtout une en silex, d'une transparence irréprochable et d'une forme exceptionnelle. Ses deux faces larges ont chacune trois facettes d'une régularité surprenante, se prolongeant de l'extrémité de la crosse au tranchant.

On recueille encore à la surface du sol le casse-tête, ou hache-marteau. Il est beaucoup plus rare que la hache, ce qui s'explique parce que c'était une arme de luxe, par suite beaucoup moins usuelle.

Ceux que nous avons récoltés offrent plusieurs variétés de formes. Il y en a d'absolument ronds, parfaitement polis, percés d'un large trou d'emmanchement ; d'autres, de forme allongée, ont une extrémité tranchante, comme la hache, et l'autre pointue ; d'autres ont les deux extrémités pointues ou mousses, comme les marteaux employés par nos cantonniers à casser les pierres ; d'autres encore sont naviformes, avec les deux extrémités tranchantes comme la hache, ou quelquefois mousses.

On trouve enfin à la surface du sol des amulettes ou objets de toilette, petites pierres percées d'un trou de suspension. On en recueille peu, leur petite dimension leur permettant de passer inaperçues.

Lorsqu'on a un objet ainsi ramassé, il y a le plus grand

intérêt à noter avec soin le lieu de sa provenance, parce qu'il peut mettre sur la voie de découvertes plus importantes.

Un objet assez commun dans certaines régions de la France, surtout celles où le silex abonde, et qu'on rencontre encore à la surface du sol, est le polissoir. Bloc rocheux, massif, sillonné de rigoles et de cuvettes plus ou moins profondes, sur lequel nos ancêtres de l'époque néolithique donnaient à leurs haches en pierre ce poli et cette perfection de forme qui parfois nous étonnent. Ici, en Bretagne, ils sont excessivement rares. Pour notre part, nous n'en connaissons qu'un seul dans le Finistère, celui que nous avons découvert à Quilien, en Combrit. Il fait aujourd'hui partie de nos collections.

Si le sentiment de l'art était très développé chez les populations de l'époque paléolithique, il faut bien reconnaître que chez celles de l'époque néolithique, il faisait défaut. Du moins, on n'en connaît pas encore de manifestations ; car on ne peut pas considérer comme telles les gravures, aussi grossières qu'étranges, que l'on remarque à la surface de quelques-uns de nos monuments mégalithiques.

Les dolmens du Morbihan sont très riches en signes figurés et entre tous Gavrinis. De toutes les interprétations qui en ont été données, nous devons dire qu'aucune ne nous satisfait, et nous nous demandons encore ce que veulent dire ces signes dont la gravure faite sur des roches dures, avec de simples outils en pierre, représente une somme de travail considérable. Sont-ce des reproductions de tatouages, dans le genre de ceux propres à certaines peuplades de l'Afrique ou de l'Océanie, dont ils sont les signes distinctifs, ou sont-ce des signes conventionnels, sorte d'écriture dont la clef nous échappe ?

Nos monuments du Finistère ont, eux aussi, leurs pages figurées dans ce genre.

La première et la plus intéressante que nous ayons rencontrée dans notre département, le fut en 1876, dans

une des chambres du tumulus de Renongat, en Plovan, où elle formait la paroi ouest de la chambre principale. Cette pierre, mesurant 2^m 95 sur 1^m 50, et d'une épaisseur moyenne de 25 centimètres, sorte de gneiss facile à graver, est d'une roche étrangère à la localité où s'élève ce monument.

Gravée des deux côtés, il est par suite évident qu'elle l'a été avant d'être mise en place. Son ornementation diffère totalement de celle des monuments du Morbihan ; mais elle a le plus grand rapport avec celle de quelques monuments de l'Ecosse. Les ornements ont été obtenus à l'aide des coups répétés d'un instrument pointu.

Le second monument de ce genre que nous ayons recueilli, est le menhir de Saint-Urnel, en Plomeur, où il se dressait à 500 mètres au nord du village. L'une de ses faces, celle orientée au sud-ouest, est ornée de vingt-cinq cupules de dimensions diverses, divisées en plusieurs groupes.

Enfin le troisième est la pierre sculptée qui recouvrait la sépulture du Men-Guen, en Tréogat.

Ce sont les seuls spécimens de gravures sur pierres, de l'époque néolithique, retrouvés jusqu'à ce jour dans le Finistère.

Je crois qu'à propos de ces représentations figurées nous pouvons dire avec Simpson : « Toutes ces sculptures sont autant d'énigmes que nous ne sommes pas à même de résoudre présentement. Ornements, symboles, hiéroglyphes, la clef de leur sens mystérieux a été perdue, et elle ne sera probablement jamais retrouvée. »

DEUXIÈME PARTIE

AGE DES MÉTAUX.

I.

LE CUIVRE ET LE BRONZE.

Nous avons étudié, dans les pages qui précèdent, les nombreuses traces de la période néolithique retrouvées partout dans le département du Finistère, sans que, toutefois, il nous ait été possible de préciser à quelle époque a commencé ou fini la civilisation qui lui est propre. Ses traces se rencontrent sur toutes les parties du globe et certainement elle a eu une longue durée, mais c'est tout ce que nous pouvons dire, et, quoique les renseignements archéologiques abondent et nous permettent de la suivre dans ses diverses évolutions, rien ne nous autorise à lui fixer une date. Toutefois, l'effort fait pour élever les nombreux monuments qui, à cette époque, se sont dressés sur le sol armoricain, et dont quelques-uns nous étonnent par leur masse imposante, indique une organisation forte déjà. Et si le sentiment de l'art ne se manifeste pas par des reproductions figurées, il faut reconnaître cependant que ceux qui ont fait les splendides celtes exhumés des grands monuments du Morbihan, qui nous émerveillent par la pureté de leur forme et la perfection de leur poli, n'étaient pas sans un certain sentiment du beau.

Une nouvelle étape va se marquer dans l'existence des peuples de l'Armorique : la métallurgie, qui était pratiquée depuis plus de trois mille ans en Egypte et en Asie, va faire son apparition jusque dans nos régions. Comment y sont arrivés ses produits ? Est-ce apportés par la vallée du Danube, par des colporteurs analogues aux Tziganes que nous avons encore vus parcourant l'Europe ? ou est-ce par voie maritime, en suivant les bords de la Méditer-

ranée ? L'une et l'autre des deux hypothèses ont leurs partisans.

Quoi qu'il en soit, les premiers instruments de métal mis en usage dans notre région sont certainement les haches plates, qui ne sont qu'une copie de la hache en pierre, et j'ajoute que la forme de ces haches en métal varie assez, suivant les régions dans lesquelles on les trouve, pour qu'on puisse penser que les artisans qui les ont faites se sont laissés influencer par la vue des instruments en pierre qu'ils avaient sous les yeux. Dans le Morbihan, elles sont plus grandes et plus élégantes que dans nos autres départements bretons. Nous avons, en effet, une hache plate en cuivre, trouvée à Carnac (Morbihan), qui mesure 0^m193 de long et est incontestablement d'une forme beaucoup plus élégante que celles que l'on rencontre communément en Bretagne.

Les cachettes et les sépultures nous donneront quelques indications sur la succession chronologique des différentes formes des instruments de bronze en Bretagne. Elles nous montreront aussi qu'avec le métal, il s'introduisit une nouvelle civilisation qui modifia sensiblement celle de l'époque néolithique et la supplanta peu à peu. La transformation fut longue cependant. Le métal et la pierre furent encore longtemps employés simultanément, ce qui n'a rien d'étonnant ; car il était toujours facile de fabriquer des instruments en pierre appropriés aux divers usages auxquels on les destinait, tandis qu'il n'était probablement pas aussi aisé de se procurer des instruments en métal. D'autant que les colporteurs ne devaient pas parcourir sans danger les pays inconnus dans lesquels ils pénétraient. Excitant la convoitise par la nature même des produits qu'ils colportaient, un grand nombre d'entre eux, ainsi que les explorateurs qui, de nos jours, s'élancent à travers des régions inconnues et sauvages, durent ne pas revenir de leurs aventureuses expéditions. Les nombreuses cachettes d'objets en bronze que l'on rencontre journellement l'attestent. On comprend aisément que la civilisation qu'ils apportaient à leur suite ne modifia que très lentement celle des âges précédents. Nous devons dire même que celle-ci ne dis-

parut tout à fait, dans nos régions du moins, que lors de l'apparition du fer, et si, dans les pays scandinaves, il est un âge du bronze bien net et bien tranché, caractérisé par une civilisation qui résista longtemps à l'introduction du fer, chez nous, en Armorique, il n'en est pas de même.

Les mines de cuivre sont inconnues en Bretagne ; les instruments de ce métal que nous y rencontrons sont donc importés, ou ceux qui ont été fabriqués sur place l'ont été par ces colporteurs qui parcouraient le pays, portant avec eux le matériel nécessaire pour fabriquer, utilisant les culots de fonte que l'on retrouve dans presque toutes les cachettes. Une découverte de moules de haches à talon et de lances, en granit rose, en la commune de Hanvec (Finistère), a fait connaître le matériel de l'un d'eux. Nous y reviendrons. Toutefois si les mines de cuivre manquent chez nous, il n'en est pas de même de celles d'étain. Il en existe dans le Morbihan qui portent les traces d'une exploitation très ancienne et toute primitive, et Diodore de Sicile nous apprend que l'étain qu'on en extrayait était transporté jusque sur les bords de la Méditerranée.

Ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, les armes de métal les plus anciennes que nous rencontrons en Bretagne sont les haches plates. Elles ont conservé la forme des haches en pierres qu'elles étaient destinées à remplacer. Elles sont généralement en cuivre rouge. Un certain nombre d'entre elles ont été analysées, et on n'a pas trouvé de trace sensible d'étain dans leur composition. Elles ne semblent pas coulées dans des moules, mais simplement dans des trous creusés en terre, sorte de moules primitifs ; la surface rugueuse et inégale de la plupart d'entre elles le prouve. A cette forme en succède une autre qui la modifie peu, la hache reste plate, mais les bords se relèvent un peu ; c'était une amélioration au point de vue de l'emmanchement. Ces dernières semblent avoir été coulées dans des moules spéciaux ; leur surface est lisse.

Ensuite vinrent les haches à talon, puis celles à ailerons et enfin celles à douille, si nombreuses en Bretagne.

Entre temps, la vraie arme pratique, le poignard avait

fait son apparition. On le trouve d'abord petit, à soie plate, sans trous de rivets, devant être fixé à un manche en bois à l'aide de ligatures. Il a bientôt pris des dimensions plus importantes et a alors été plus solidement fixé au manche à l'aide de rivets.

Nous suivrons ces divers développements et en verrons la succession dans les sépultures que nous allons étudier, et aussi plus tard en parlant des cachettes de fondeur.

Sépultures.

Les sépultures de l'époque du bronze sont sans doute plus nombreuses qu'on ne le croit dans le département du Finistère. Un grand nombre de tumulus inexplorés en recouvrent probablement. L'ignorance et la cupidité de certains propriétaires en rendent malheureusement l'étude bien difficile. Toutefois, nous en avons exploré un certain nombre, et quelques autres ont été fouillées par des personnes dont on peut noter les observations. Ce qui va suivre sera donc le résumé de nos propres recherches et de celles de quelques curieux ayant bien vu.

La sépulture la plus ancienne de cette époque que nous ayons rencontrée est celle de Plovan. Les restes du défunt avaient été incinérés et les cendres enfermées dans un coffre en pierres directement enfoui en terre. Près d'eux étaient deux haches plates en bronze (musée de Kernuz). Viennent ensuite celle de Kermenhir, en Poullan ; celles de la nécropole mixte de Lesconil, en Plobannalec, où les sépultures de l'époque de la pierre polie et celles du commencement du bronze sont côte à côte ; celles du Penker, en Plozévet, de la pointe du Souc'h, de Saint-Dreyel, en Plouhinec et de Kerandrèze, en Moëlan.

La sépulture de Kermenhir se composait d'une chambre dolménique de 2 mètres 90 de long sur un mètre de large intérieurement, dont la table affleurait à la surface du sol. Littéralement bondée de restes incinérés et de cendres provenant de corps brûlés sur un bûcher dont on retrouve l'emplacement à 60 mètres à l'est, nous y avons recueilli

une hache plate en bronze, une pendeloque en schiste et deux pointes de flèches en silex barbelées à ailerons, merveilleusement taillées (musée de Kernuz).

La nécropole de Lesconil, composée de dolmens, de chambres à ciel ouvert et de tumulus, occupe un vaste espace sur un promontoire entre deux anses où la mer s'enfonce à chaque marée. Nous l'avons décrite dans les *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, année 1883. — Dans deux de ses monuments, nous avons trouvé du bronze :

Dans une allée couverte, où il était associé à des armes en pierre et à des pendeloques d'ambre, plaquettes percées de trous de suspension dans l'épaisseur. Là nous avons recueilli deux haches à rebord et un ciseau en bronze, de nombreux vases en terre en forme de pot à fleurs et de grossières pointes en silex. L'une des deux haches a conservé la ligature en liniment végétal qui la fixait au manche. Cette galerie, longue de 11 mètres, aboutissait à une chambre ovoïde large de 3 mètres sur 5. Le rite funéraire était l'incinération. Son exploration nous montre l'ambre apparaissant en même temps que le bronze dans les sépultures.

Dans une chambre à ciel ouvert voisine de cette galerie, nous avons recueilli un poignard en bronze à soie plate, long de 13 centimètres et demi ; n'ayant jamais eu de rivets, il était fixé au manche à l'aide de ligaments. Déposé lui aussi auprès de restes incinérés, il est sans doute contemporain des haches à rebord recueillies dans la galerie voisine (musée de Kernuz).

Au Penker, en Plozévet, nous avons exploré un dolmen à galerie (voir pour le récit de cette exploration la *Revue archéologique*, année 1883), qui lui aussi a donné, déposé près de restes incinérés, un poignard en bronze à soie plate, sans rivets ; deux haches en pierre polie ; une pointe de flèche en silex, en forme de feuille de laurier, finement taillée ; des pendeloques en talc, en jadéite et en quartz, et un petit bouton en os, de forme conique, percé de deux petits trous en dessous. (Voir musée de Kernuz).

Les allées couvertes du Penker et de Lesconil sont évidemment des monuments de l'époque de transition de la pierre polie au bronze. Il en est de même des dolmens qui accompagnent les chambres à ciel ouvert de la pointe du Souc'h et de Saint-Dreyel, en Plouhinec, où il a été recueilli du bronze ou du cuivre, sous forme d'anneaux de bras et de doigt en spirale et d'un petit ciseau à soie associé à des pendeloques, des poteries dolméniques et des armes en pierre polie (voir musée de Kernuz). Nous pouvons enfin en dire autant de celle de Kerandrèze, en Moëlan. (Voir au musée de Kernuz le mobilier de cette dernière sépulture) (1).

Ces monuments sont les seuls de cette époque transitoire que nous connaissions dans le Finistère.

Nous sommes à la fin de l'époque néolithique. Le bronze vient de faire son apparition ; son usage n'a encore entraîné aucune modification dans la construction des sépultures, ni dans les rites funéraires, et, comme on le voit, les premières formes sous lesquelles le métal se manifeste à nous dans ces monuments sont la hache plate et la hache à rebords, et simultanément le poignard à soie plate et les anneaux en spirale ; avec eux apparaît l'ambre.

Bientôt les poignards en bronze vont devenir des armes plus sérieuses ; la soie plate sera remplacée par des rivets qui fixeront plus solidement la lame au manche et permettront de s'en servir avec plus d'assurance. L'usage des armes en bronze remplacera plus complètement celui des armes en pierre ; l'introduction du métal sera plus ancienne, il sera plus facile de s'en procurer ; les rites funéraires se modifieront sensiblement.

Les plus belles sépultures de cette nouvelle phase qui aient été rencontrées dans le Finistère sont celles de la forêt de Carnoët, avec son riche mobilier d'armes en bronze, de pointes de flèche en silex et de chaînes en or,

(1) On trouvera dans la *Revue archéologique* et dans les *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord* les divers comptes-rendus de ces explorations.

en argent et en bronze, aujourd'hui au musée de Cluny, et celles de Kerhué-Bras, en Plonéour ; du Penker, en Plabennec, et de Kergoniou, en Guissény. La plus intéressante de ces trois dernières, au point de vue du mobilier funéraire, est sans contredit celle de Kerhué-Bras ; toutefois les deux autres le sont davantage au point de vue des dispositions intérieures et des rites funéraires. Chacune d'elles était recouverte d'un tumulus considérable.

La sépulture de Kerhué-Bras se composait d'un caveau intérieur à parois en partie maçonnées à pierres sèches, recouvert de deux dalles affleurant avec la surface du sol environnant. A l'intérieur, sur un plancher sur lequel avait été disposé un lit de feuilles de chêne, avaient été placées trente-deux pointes de flèche à ailerons en silex et une trente-troisième en cristal de roche, deux haches à rebords en bronze, un poignard et un glaive à rivets en bronze et un bâton de commandement en pierre polie, long de 52 centimètres, pièce unique et superbe (musée de Kernuz) (1).

Nous nous trouvons ici en présence d'un mobilier particulièrement intéressant ; le bronze en fait en grande partie les frais. Cette sépulture était certainement celle d'un personnage important. Ces belles pointes de flèche, ce superbe bâton de commandement, armes de parade sans doute, sont les derniers vestiges de l'époque néolithique qui disparaît.

Dans les sépultures du Penker et de Kergoniou, nous n'en trouverons plus de traces, pas plus que dans tant d'autres, non moins intéressantes, que nous avons explorées depuis et qui toutes portent les mêmes caractères distinctifs de construction et de rites funéraires.

Le tumulus du Penker, en Plabennec, est certainement celui où nous avons rencontré la plus belle sépulture intérieure qu'il nous ait été donné d'explorer. A parois entièrement construites en pierres maçonnées à sec, il était

(1) Voir dans la *Revue archéologique* et dans les *Matériaux*, année 1880, la relation détaillée de cette fouille.

recouvert d'une grande table dolménique. Mesurant intérieurement 3 mètres de long sur 1 mètre 54 de largeur moyenne et 2 mètres 60 sous plafond, c'est-à-dire du fond à la table, les constructeurs avaient disposé sur le fond, creusé jusqu'au tuf, un plancher en bois et un lit de feuilles de chêne, sur lequel ils avaient déposé les restes incinérés du défunt, et, près d'eux, deux petits poignards en bronze et un vase à deux anses qui, au moment de l'inhumation, avait été recouvert d'un voile en fil de lin formant un tissu excessivement fin à fils plats ; quelques fragments en sont restés adhérents à la partie supérieure du vase (musée de Kernuz). Le point très intéressant de cette sépulture est que tout autour, à l'intérieur, régnait une banquette en pierres sèches, sur laquelle reposaient les extrémités de madriers en chêne placés au-dessus des objets et des restes déposés dans la sépulture pour les préserver de toute infiltration extérieure (1).

La sépulture de Kergoniou, en Guissény, est non moins intéressante. C'est aussi une chambre à parois maçonnées en pierres sèches, recouverte d'une table dolménique et d'un tumulus. Les mesures intérieures de cette chambre sont 2 mètres 40 de long sur 1 mètre 45 de large et de hauteur sous plafond. Elle contenait un squelette couché sur le côté sur un lit de sable de mer fin recouvrant le plancher du fond. Près des restes du défunt avaient été placés, à la hauteur de la ceinture, un poignard en bronze ; sur les os du bassin étaient les débris de deux plaques en bronze mangées par l'oxide, et près du crâne, un vase à quatre anses en argile ; enfin, sur le front, avait été disposé un bandeau en bronze. Le crâne avait été trépané durant la vie, et la cicatrice s'était faite. Le plus curieux de cette sépulture était la disposition de madriers en chêne forcés entre deux des côtés de la sépulture, à une certaine hauteur au-dessus du cadavre, pour le préserver de toute infiltration extérieure.

(1) Voir dans les *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, année 1883, le compte-rendu de cette exploration.

Les soins pieux dont on a entouré les restes déposés dans ces deux caveaux du Penker et de Kergoniou nous montrent le respect qu'avaient pour la mort ces populations primitives. Mais qui nous dira pourquoi, à l'époque du bronze comme à l'époque néolithique, nous retrouvons les deux rites : l'incinération et l'inhumation ? Pourquoi au Penker a-t-on incinéré ; pourquoi à Kergoniou a-t-on inhumé ? La construction de ces deux sépultures est pourtant sensiblement la même et leur mobilier funéraire diffère bien peu ou pour mieux dire ne diffère pas.

En reprenant une à une toutes les fouilles du département du Finistère ayant donné des sépultures de l'époque du bronze, tant celles que nous avons faites que celles qui nous sont connues, soit un total de trente et une sépultures, nous trouvons que treize d'entre elles, celles de Lesconil, en Plobannalec ; du Run, en Tréfiagat ; du Penker, en Plözévet ; du Souc'h et de Saint-Dreyel, en Plouhinec ; de Kerandréze, en Moëlan ; de Plonéis ; de Kermenhir, en Poullan ; de la forêt de Carnoët, près Quimperlé ; de Plouvorn ; de Gorillac'h, en Plounévez-Lochrist ; de Kerguévarec, en Plouyé, et de Kerhué-Bras, en Plonéour (1), ont donné des armes en pierre associées au bronze, savoir : quatre fois des haches en pierre polie et neuf fois des pointes de flèches à ailerons en silex, tandis que les autres, c'est-à-dire dix-sept, avaient un mobilier duquel était exclue toute arme en pierre.

Nous arrivons en outre aux conclusions suivantes : Dans vingt-quatre sépultures, le caveau avait tout ou partie de ses parois maçonnées en pierres sèches ; dans vingt-neuf, il était recouvert de tables dolméniques. Dans vingt-sept, le fond était un plancher sur lequel était déposé le mobilier funéraire ; trois fois ce plancher s'est trouvé accompagné d'un lit de feuilles de chêne et quatre fois d'un lit de sable de mer blanc. Dans vingt-huit sépultures, le mode d'inhumation employé a été l'incinération ; l'inhumation directe ne s'est rencontrée que trois fois. Toutefois, quelques

(1) Dix de ces sépultures ont été explorées par nous-même.

sépultures de cette époque sortent de l'architecture que nous venons de décrire. Nous en avons rencontré deux spécimens dans nos explorations ; ce sont les sépultures de Kerheuret, en Pluguffan, et de Run-ar-Justicou, en Crozon. Ici les parois de la sépulture étaient également maçonnées en pierres sèches, mais au lieu d'être recouvertes de grandes dalles dolméniques, elles l'étaient de pierres imbriquées les unes sur les autres de façon à former toiture. L'une et l'autre nous ont également donné des restes incinérés, un poignard en bronze et un vase en terre cuite. Si elles n'étaient pas recouvertes de dalles dolméniques, c'est que peut-être celles-ci manquaient sur place (1). (Voir musée de Kernuz).

A Kervern, en Plozévet, nous avons rencontré, sous un tumulus, une sépulture d'un autre genre, que je crois pouvoir rapporter à l'époque du bronze, quoique je n'y aie pas rencontré trace de métal. Dans les Côtes-du-Nord, M. l'abbé Prigent en a exploré une de construction tout à fait analogue ; plus heureux que moi, il y a trouvé des armes en bronze.

Cette sépulture, qui était recouverte d'un tumulus, était une construction en pierres maçonnées à sec, affectant la forme d'un fer à cheval, au centre de laquelle était un cercueil fait d'un tronc d'arbre, creusé pour recevoir le défunt, près duquel on avait déposé un vase en argile (2) à une anse, très curieusement orné. Par leur forme, ces poteries se séparent nettement de celles en usage à l'époque néolithique. Les anses, qui n'existaient pas alors, sont très communes dans la céramique des sépultures de l'époque du bronze.

(1) Voir *Bulletin monumental*, année 1879, et *Mémoires de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord*, année 1883, le compte-rendu des fouilles de ces deux monuments.

(2) Voir *Revue archéologique*, année 1882, le compte-rendu de la fouille de Kervern.

Cachettes de fondeur.

Ce ne sont pas les sépultures seulement qui nous donnent des vestiges de l'époque du bronze ; il y a encore les cachettes composées d'objets en bronze, quelquefois n'ayant pas servi et destinés à la vente, que des colporteurs transportaient à travers la Gaule, les échangeant avec les indigènes des contrées qu'ils traversaient ; commerce qui n'était pas sans danger pour ceux qui le faisaient. Le bronze était rare et devait exciter bien des convoitises ; de plus le transport était difficile. Pour obvier autant que possible à ces deux inconvénients, ces colporteurs, de distance en distance, cachaient en terre une partie de leur marchandise et revenaient s'approvisionner à ces cachettes au fur et à mesure de leurs besoins et de la défaite des quelques objets qu'ils avaient avec eux. Souvent ils périsaient en chemin et ne revenaient pas prendre les trésors cachés ; ce sont ceux que nous retrouvons aujourd'hui.

Ces industriels, qui apportaient jusque au fond de l'Armorique ces armes en bronze qui remplaçaient si avantageusement celles en pierre, recueillaient en même temps, alors que le bronze commença à devenir plus répandu, les objets hors de service qu'ils fondaient pour en refaire d'autres armes. Ce sont les culots de fonte de bronze que l'on rencontre dans la plupart des cachettes.

Les cachettes de fondeur sont nombreuses dans le Finistère. Nous en connaissons 48, et un grand nombre d'autres, sans doute, ont disparu sans qu'il en ait été conservé souvenir.

Elles ont donné tous les types de haches, sauf de haches plates, qui se sont toujours trouvées isolément ou dans des sépultures. Elles ont aussi donné des bracelets, des anneaux creux ou pleins, des pointes de lance et des fragments d'épées ; mais pas que nous sachions d'épées entières.

Les deux seules épées entières qui, jusqu'à présent, ont été rencontrées, dans notre département, en dehors des

monuments funéraires sont : celle qui est au musée de Brest, à qui elle a été donnée par M. Andrieux. Trouvée en 1860, à Glaslan, en Pleyber-Christ, sans qu'on soit bien certain des conditions de sa trouvaille, brisée en quatre fragments, elle mesure 57 centimètres. L'extrême pointe, c'est-à-dire 2 ou 3 centimètres, manque. La base de la lame a 35 millimètres de large ; fortifiée dans toute sa longueur par un renflement central, elle est à bords parallèles et munie de deux coches latérales à sa base. Elle est à soie plate, un peu relevée sur les bords, percée de trous de rivets.

La seconde est en la possession de M. Danjou de La Garenne, qui l'acheta à la vente de M. de Fréminville. Cette épée, avec sa poignée de bronze, mesure 71 centimètres de long et 8 centimètres de large à sa base. La lame, décorée de filets en creux, est du type triangulaire évidé, et est fortifiée par un renflement central qui descend jusqu'à 20 centimètres de la pointe. La soie est en forme de poignée avec crans peu accentués. Elle fut trouvée à Plouguin, sans qu'on sache dans quelles conditions.

Sur les 48 cachettes de fondeur connues dans le Finistère, dix-huit n'ont donné que des haches à douille. Parmi celles-ci, celle faite à Pluguffan, au commencement de 1884, composée de 80 haches à douille quadrangulaire, est la plus intéressante, parce qu'elle présente dix variétés d'ornementation, lignes en relief sur les arêtes, points en relief, en nombre varié, sur deux des faces, ou lignes parallèles au sens de la longueur, terminées par des cercles concentriques. Les lignes de cette dernière ornementation sont en nombre variable ou de longueur inégale ou enfin coupées de points en relief (musée de Kernuz).

Les trente autres cachettes que nous avons relevées ont fourni des armes ou des objets de parure. En adoptant la classification faite par M. de Mortillet, en types Morgien et Larnaudien, on serait très embarrassé pour classer un certain nombre de ces cachettes, dans lesquelles on trouve réunies des armes de l'un et l'autre type, ce qui prouve

le danger de ces classifications qui, appropriées à un centre, deviennent fautives ailleurs. Ne nous laissons donc pas entraîner par le désir de tout unifier et disons qu'il faudrait, si l'on veut ici des classifications, les faire particulières à chaque région ; car, si dans les unes on ne trouve associés que des instruments d'une certaine catégorie, dans d'autres, c'est autre chose. Ce n'est pas que nous voulions dire qu'en Bretagne il n'y ait pas également deux types séparés d'armes en bronze. Mais seulement si le Morgien et le Larnaudien se trouvent distincts ailleurs, chez nous, ils ont vécu côte à côte et sont contemporains.

Nous croyons bon de dire quelques mots de quelques-unes de ces cachettes. L'association d'objets Morgiens et Larnaudiens que nous y relèverons n'est pas sans intérêt et donne un enseignement qu'il faut noter. D'autre part, quelques-unes ont une réelle importance comme nombre. Malheureusement, toutes ne sont pas parfaitement connues.

La plus importante, sans contredit, est celle faite, en 1884, au village de Kergaradec, en Gouesnac'h, en défrichant une parcelle dite *Menez-Tosta*. Disposée en terre sur une pierre plate, elle se composait de cent et quelques objets, dont 92 sont au musée de Quimper. M. de Mortillet, qui l'a décrite dans sa revue *l'Homme*, nous dit qu'elle est éminemment Larnaudienne par ses haches à ailerons et ses fragments d'épée, c'est incontestable ; mais elle est non moins Morgienne par ses haches et ses herminettes à talon.

Une autre cachette de fondeur découverte à Lanhuron, également en Gouesnac'h, porte les mêmes caractères (musées de Quimper et de Kernuz).

Bien d'autres cachettes de fondeur en Bretagne offrent ces caractères ; mais comme nous ne voulons nous occuper ici que de celles du Finistère, citons encore :

La cachette de Crozon qui était composée de haches à talon, de fragments d'épées et de haches à douille. Nous avons dans notre collection deux poignées d'épées à crans et à rivets et une hache à talon, à arête médiane et anneau latéral, provenant de cette cachette (musée de

Kernuz). C'est donc encore l'association du Morgien et du Larnaudien.

La cachette de Ru-Caodal, en Saint-Jean-Trolimon, se composait de seize objets, dont sept sont venus jusqu'à nous ; ce sont : une hache à ailerons, une hache à talon, un fragment d'épée, une pointe de lance, ces dernières étaient au nombre de cinq, un bracelet ouvert, un marteau à douille et deux pointes en bronze, sortes de traits (musée de Kernuz). C'est donc encore le Morgien associé au Larnaudien.

La cachette de Lesconil, que M. de Mortillet a imparfaitement décrite et qui fait partie de notre collection, se compose en son entier de treize fragments d'épée à renflement central sur la lame, de trois haches à ailerons, de cinq haches à douille brisées, d'une sorte de ciseau, de trois haches à talon et de dix lingots de bronze (musée de Kernuz). C'est encore l'association du Morgien et du Larnaudien.

La cachette de Kergonstance, en Plomodiern, a donné un fragment d'épée Morgien et une lance Larnaudienne (musée de Quimper).

A Ergué-Armel, il a été recueilli dans la même cachette des haches à talon et à douille quadrangulaire, c'est-à-dire du Morgien et du Larnaudien.

A Kerobéron, en Plonéour-Lanvern, en trouva, vers 1850, réunis dans un vase en argile, sept ou huit haches à douille, dont deux ornées, une belle pointe de lance décorée de lignes en relief, un fragment de bracelet orné de stries, un morceau de mors de cheval et un ciseau à talon (musée de Kernuz) ; c'est donc encore l'association du Morgien et du Larnaudien.

Dans la commune de Plouyé, une cachette a encore donné des haches à talon et des haches à ailerons, c'est-à-dire du Morgien et du Larnaudien.

A Henvic, enfin, la même cachette réunissait des fragments d'épées, des pointes de lance, des haches à talon et à douille ; encore du Morgien et du Larnaudien.

Ainsi, dans le département du Finistère, neuf cachettes

de fondeur ont fourni le mélange des deux types Morgien et Larnaudien. D'autres nous auraient probablement donné le même résultat si les objets qui les composaient avaient été convenablement inventoriés. Malheureusement elles ont été découvertes à une époque éloignée déjà, où on s'intéressait peu à ces questions.

Je crois donc, par ce qui précède, pouvoir répéter, en terminant ces quelques lignes sur les cachettes du Finistère, qu'ici des armes des deux types Morgien et Larnaudien ont été fabriquées en même temps.

La meilleure preuve à l'appui de cette opinion est la trouvaille de moules en granit rose, de haches à talon et de pointes de lance qui fut faite lors des travaux du chemin de fer de Châteaulin à Brest dans la tranchée de Pennavern, commune de Hanvec (musée de Quimper).

Nous donnons ci-dessous les noms de toutes les communes de notre département qui ont donné des *cachettes* de fondeur.

Plusieurs de ces cachettes étaient enfermées dans des vases en argile qu'il eût été intéressant de conserver, malheureusement leur découverte est toujours due à une circonstance fortuite et l'inventeur s'empresse de briser le contenant pour avoir le contenu.

Liste, par arrondissements, des communes du Finistère dans lesquelles il a été trouvé des cachettes de fondeur.

Arrondissement de Morlaix. — Henvic, Landivisiau (2 cachettes), Morlaix, Pleybert-Christ, Plouescat, Plouézoch, Plougoum, Plouneventer, Plounévez-Lochrist et l'Île-Verte, entre l'île de Balz et Roscoff.

Arrondissement de Brest. — Guissény, Hanvec, Kerlouan, Lampaul-Plouarzel, Le Conquet, Ploudalmézeau, Plouguerneau.

Arrondissement de Châteaulin. — Berrien, Cast, Collorec, Grozon, Huelgoat, Plomodiern (2 cachettes), Poullaouen, Plouyé (2 cachettes), Scignac, Saint-Ségal.

Arrondissement de Quimper. — Elliant, Ergué-Armel (2 cachettes), Gouesnac'h (2 cachettes), Landrévarzec, Pleyben, Plobannalec, Plonéis, Pluguffan (2 cachettes), Plonéour-Lanvern (2 cachettes), Saint-Jean-Trolimon.

Arrondissement de Quimperlé. — Moëlan.

Enfin, à celles-ci il faut ajouter les cachettes découvertes aux villages de Kerallan, de Kervern et de Kerlaëron sans qu'il nous soit possible de dire les communes auxquelles appartiennent ces villages.

Disons qu'elles se composaient : celle de Kerallan, de dix-huit haches à douille ; celle de Kervern, d'une centaine de haches à douille, et celle de Kerlaëron, d'un nombre inconnu de haches à douille également.

II.

LE FER.

Le Bronze a fait son apparition dans notre presqu'île armoricaine en plein épanouissement de la civilisation dolménique et il n'a amené de changement notable dans les mœurs des populations de cette époque que longtemps après son introduction. Les deux rites funéraires, l'incinération et l'inhumation, ont continué de vivre côte à côte pendant toute la période du bronze, sans qu'il nous soit encore possible de dire pourquoi l'un était employé de préférence à l'autre. Les caveaux funéraires ont continué à avoir la même apparente construction, deux seules modifications s'y sont introduites, les parois ne sont plus en grands mégalithes plantés de champ en terre, elles sont maçonnées en pierres sèches. Le fond de la sépulture n'est plus dallé, il est recouvert d'un plancher. Certains soins pieux, jusque-là inconnus, sont pris pour préserver les restes du défunt ; ils annoncent un degré de civilisation et de raffinement, si je puis dire, ignorés à l'époque néolithique. L'ambre a fait son apparition. — Enfin le fer apparaît et se substitue au bronze, il marque une étape nouvelle et considérable dans la vie des peuples primitifs.

Les tribus nouvelles qui, pénétrant dans nos pays, y ont laissé les traces incontestées de leur occupation, venant d'Orient par la grande voie du Danube et la haute Italie, apportèrent avec elles la connaissance de la métallurgie du fer. Elles n'élevèrent plus à leurs morts les tumulus

recouvrant les belles chambres sépulcrales qu'il nous a été donné d'explorer et dans lesquelles nous n'avons pas pénétré, après tant de siècles, sans une certaine émotion.

Elles eurent bientôt leurs cimetières, nécropoles excessivement rares en Bretagne. En général, par inhumation, ils sont mixtes à Halstatt, à la certosa de Bologne, dans la forêt de Haguenau, dans la principauté de Sigmaringen et à Kerviltré, en Saint-Jean-Trolimon (Finistère).

M. Alexandre Bertrand, le savant membre de l'Institut, en parlant du cimetière de Kerviltré, dit dans son livre « La Gaule avant les Gaulois », combien il est frappé que des cimetières à incinération du premier âge du fer n'aient guère été rencontrés que dans des contrées qui d'un côté touchent aux Bebryces de la Gaule et de l'autre, en Armorique, confinent aux Veneti dans lesquels Strabon voyait des frères des Hénètes de la Paphlagonie qui nous reportent aux bords de la mer noire ; et, en troisième lieu, sur le Rhin en une contrée voisine d'Asciburgium dont parle Tacite, disant qu'elle passe pour avoir été fondée par Ulysse.

Les plus anciennes sépultures du premier âge de fer qui aient été rencontrées en Armorique, sont celles enfermées dans les monuments circulaires.

Le seul spécimen de ce genre que nous ayons pu étudier dans le Finistère, est celui que nous avons découvert à Kerbascat, en Tréguéneq, non loin du cimetière de Kerviltré.

Le monument circulaire de Kerbascat, décrit par nous dans les *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, année 1877, est de forme conique. Construit en petites pierres plates taillées ou usées pour prendre la courbe du monument, qui n'est autre qu'un cône tronqué, quand nous l'avons exploré, il était déjà violé depuis longtemps. Néanmoins, les fragments de poterie et les quelques menus objets rencontrés à l'intérieur me firent penser qu'il était de l'époque du fer. Mon opinion devint une certitude, grâce à la belle urne en terre qui fut recueillie, dans un petit coffre en pierres, près du monument, en dehors de son enceinte (musée de Kernuz).

Ce monument a des similaires en Bretagne, où il n'est pas une exception. M. le pasteur Lukis avait, antérieurement à ma découverte, trouvé, sous un tumulus, au Rocher, en Plougoumelen (Morbihan), un vase en bronze rempli de restes incinérés. Ce vase était incontestablement de la première époque du fer ; mais l'exploration, faite par une tranchée à ciel ouvert pratiquée au sommet du tumulus, n'avait rien appris sur la construction intérieure de la sépulture.

Le tumulus fouillé par M. Lukis n'était pas seul au Rocher, il y en avait six autres, dont un, le plus grand, avait été précédemment exploré et recouvrait une allée couverte.

La société polymathique du Morbihan entreprit la fouille des autres, et rencontra dans l'un d'eux une sépulture renfermant un nouveau vase en bronze, plein de restes incinérés, recouvert d'un couvercle également en bronze. De la forme de celui de Sesto-calende, ce vase est fait d'une feuille de bronze enroulée, dont les bords sont reliés entre eux par 8 rivets en bronze, il est muni de deux petits anneaux faits d'un fil de bronze aplati à ses extrémités et retenu par deux rivets à chaque bout. Le bord supérieur du vase est soutenu par une tige de fer roulée en cercle autour de laquelle s'enroule la feuille de bronze. A l'intérieur de l'urne, parmi les restes incinérés, étaient les fragments d'un bracelet en fer. Une sorte de calotte hémisphérique, sur le rebord de laquelle est gravée tout autour une ornementation due au signe symbolique en S, lui servait de couvercle.

La sépulture dans laquelle fut rencontrée ce beau vase, sorte de chambre rectangulaire, était entourée, à l'intérieur du tumulus, d'un monument circulaire en pierres. Cette découverte engagea la société polymathique à reprendre la fouille faite en 1867 par M. Lukis, dans le tumulus voisin, et lui fit reconnaître que la sépulture dans laquelle il avait recueilli son vase en bronze, était entourée d'un monument circulaire en tout semblable à celui de Kerbascat, ce dont nous nous sommes convaincu de visu.

Nous pouvons donc conclure que les tumulus du Rocher, en Plougoumelen, et le monument circulaire si caractéristique de Kerbascat, sont contemporains ; et comme les urnes en bronze des tumulus du Rocher sont du premier âge du fer, le monument de Kerbascat est de la même époque, ainsi que la belle urne en terre que nous avons recueillie près de sa base. Les plus anciennes sépultures de l'époque du fer en Bretagne sont donc celles enfermées dans ces monuments circulaires qu'on retrouve en grande quantité dans la province de Constantine (Algérie).

Nous n'hésitons pas à reporter vers la même époque la superbe urne cinéraire en terre que nous avons recueillie à Plouhinec, près des enceintes de Kélouer. Elle était enfermée dans un petit coffre formé de pierres posées de champ en terre, recouvertes par une cinquième pierre plate. Cette urne a sensiblement la forme de l'urne en bronze du Rocher, et dans sa riche décoration nous retrouvons des enroulements obtenus à l'aide du signe symbolique en S qui, lui aussi, se voit sur le bord du couvercle du vase du Rocher.

L'établissement de Kélouer, en Plouhinec, près duquel fut trouvée cette belle urne, avec ses travaux de défense et ses restes d'habitation, doit, je crois, être de la même époque. Ce fut un centre longtemps occupé. Il était défendu par des travaux formant un ensemble du plus grand intérêt, aujourd'hui malheureusement détruits (1).

Kerbascat et Kélouer sont dans notre département les restes les plus anciens de cette première période de l'âge du fer, dont l'industrie était déjà très-avancée quoiqu'archaïque.

Les peuplades qui nous ont apporté cette nouvelle civilisation et son industrie, faisaient partie de tribus ayant un mobilier funéraire analogue, qu'on retrouve de la Hongrie aux Apennins et aux Pyrénées, et jusque dans

(1) Voir dans la *Revue Archéologique*, année 1883, le travail que nous avons publié sur cet établissement.

l'extrême Armorique. Elles se détachèrent, sans doute, d'une grande migration, dont le point de départ fut le Caucase et l'Asie-Mineure, et dont l'avant-garde, suivant M. Al. Bertrand, peut avoir quitté les bords de la Mer Noire douze ou quatorze cents ans avant notre ère.

Le cimetière de Kerviltré, en Saint-Jean-Trolimon, canton de Pont-l'Abbé (Finistère), fut probablement le champ funéraire d'un groupe déjà mêlé de cette grande famille. Situé aux issues même du village, au sud, dans un champ dit Parc-ar-Menhir, à cause des deux menhirs qui s'y dressaient, à chaque culture on y rencontra pendant longtemps un certain nombre de sépultures. Aujourd'hui nous savons qu'il en sortit au moins quatre-vingts urnes cinéraires remplies de restes incinérés, directement déposées en terre, seulement recouvertes d'une pierre plate, quelques-unes cependant enfermées dans de petits coffres en pierres ; et un nombre peut-être aussi considérable de squelettes. Les bijoux en or qui y ont été recueillis, anneaux, bracelets, torques, sont très nombreux s'il faut en croire le propriétaire actuel, représentant des diverses générations qui se sont succédées à Kerviltré. En tout cas, les armes y étaient fort rares, nous n'en connaissons que quatre : une pointe de lance, deux poignards et un fragment d'épée du type Morgien, qui y aient été recueillies. C'était donc le champ de repos de populations pacifiques. Les urnes cinéraires que nous avons pu sauver sont au nombre de quinze. Les fragments de l'une d'elles sont très intéressants par les canards ou les oies qui y sont figurés, corrélation indéniable avec la nécropole de Golasecca. Beaucoup de ces urnes cinéraires étaient ornées et, chose intéressante à noter, les broderies des costumes bretons de notre canton sont souvent la reproduction fidèle de leur ornementation qui s'est transmise jusqu'à nos jours, traversant tant de siècles sans s'altérer pour ainsi dire.

Tous les objets d'ornement recueillis à Kerviltré, qui, avec les poteries dont nous venons de parler, font partie des collections de Kernuz, l'ont été sur des squelettes. Ce

sont quatre anneaux de jambe en bronze, tous ouverts, deux sont à bossettes et deux sont ornés de stries et de cercles concentriques ; quatorze bracelets en bronze, tous ouverts, les uns à bossettes, les autres ornés de stries gravées ou unies, deux d'entre eux étaient aux bras des squelettes de deux nouveaux-nés ; un bracelet en or, ouvert, à quatre pans (1) ; un superbe torques en or, décoré de chevrons gravés au burin, pesant 423 grammes ; un petit lingot rond en or ; cinq petits anneaux fermés en bronze ; deux pendants d'oreille en bronze ; un racloir en bronze ; deux anneaux en bronze et un anneau plat en or, rencontrés tous les trois sous l'occiput d'un squelette, et sans doute destinés à retenir la chevelure ; un anneau et un ciseau en bronze ; deux fibules et deux épingles en bronze ; un fragment de chaîne en or ; une très belle épingle à cheveux en os, décorée de chevrons ; deux haches en pierre polie ; une pendeloque en jadéite ; un grand nombre de fusaiöles en terre cuite, et un certain nombre de poinçons en os et d'objets en bronze et en os d'un usage indéterminé (2).

On est étonné de rencontrer en un lieu aussi sauvage et aussi aride que Kerviltré, des mobiliers funéraires aussi riches. Certainement, aucun parmi les plus aisés qui habitent aujourd'hui ces parages ne possède de bijoux comparables aux plus simples de ceux sortis de ces sépultures. Mais pourquoi encore ici retrouvons-nous l'incinération et l'inhumation côte à côte, usage constant depuis l'apparition des dolmens ?

Ce cimetière indique un centre de population ayant séjourné assez longtemps sur les lieux ; son établissement n'était pas éloigné du champ funéraire, il en était à 200 mètres au nord. Les restes d'environ cent cinquante habitations y étaient apparents, sous forme de buttes. Nous en avons exploré un certain nombre, sans y trouver autre

(1) 5 bracelets semblables y ont été trouvés.

(2) Voir, *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, Exploration du cimetière gaulois de Kerviltré.

chose que des débris de repas, des pierres à concasser le grain, des perceurs, des pierres à aiguiser et des fragments de poteries et de fibules en bronze. Celles que nous n'avons pas explorées ont été nivelées depuis sans qu'on y ait rien trouvé de plus. Toutes ces habitations étaient rondes, d'un diamètre variant de 2 mètres 50 à 4 mètres. Elles étaient construites en clayonnage. En les explorant, nous nous sommes souvent demandé ce qui avait pu pousser jusqu'à cette extrême pointe occidentale d'Armorique ces populations venues de l'Asie, apportant sans doute avec elles ces beaux bijoux en or que nous avons recueillis dans leur nécropole. Les tempêtes qui l'hiver balaient nos côtes ont aujourd'hui amoncelé sur leurs restes d'épaisses couches de sable laissant leur passé dans l'oubli.

Nous avons étudié quelques-uns des crânes sortis de ce cimetière de Kervilré et voici les observations que nous avons faites sur le mieux conservé d'entre eux :

Diamètre antéro-postérieur maximum.....	184 ^{mm} .
Diamètre transversal maximum.....	138 ^{mm} .
Diamètre frontal minimum.....	120 ^{mm} .
Indice.....	75
Angle facial de Camper.....	72° 30'
Angle facial alvéolaire.....	61°.
Largeur bizygomatique.....	126 ^{mm} .
Largeur bimaxillaire.....	111 ^{mm} .

En somme, nous savons peu de chose sur les populations qui, à cette première époque du Fer, occupaient notre presqu'île Armoricaire. Jusqu'à présent, l'archéologie nous apprend bien peu à leur sujet ; du reste, du temps de Polybe même, on était peu éclairé à leur endroit, puisqu'en parlant de la Gaule celtique, il dit : « Ceux qui parlent de ces régions n'en savent pas plus que nous ; ils ne font que débiter des fables. »

Elles ont laissé, sur divers points du Finistère, des traces de leur séjour sur tout le littoral qu'elles ont longé, arrêtées par la mer qu'elles avaient devant elles ; nous ne citerons ici que quelques-uns de leurs principaux établissements :

A Castel-Coz, en Beuzec-cap-Cizun, canton de Pont-Croix, en est un non moins important qu'intéressant. Situé au nord du bourg, sur un promontoire s'avancant dans la baie de Douarnenez, en face la pointe de la Chèvre, avec une source abondante coulant à l'est dans le petit vallon qu'il domine, il est défendu du côté de terre par deux retranchements coupant la chaussée qui le relie au continent, et du côté de la mer par des roches inaccessibles. En 1869, Le Men y fit des fouilles méthodiques, qu'il décrivit dans une brochure publiée à Londres en 1870, sous le titre : « The oppidum of Castel-Coz, Beuzec-cap-Cizun (Finistère) ». Il y explora au moins 200 habitations gauloises, la plupart rondes, quelques-unes rectangulaires et assez vastes, l'une surtout, celle qui se trouvait à l'entrée du camp et semblerait avoir servi de caserne aux hommes chargés de garder l'entrée de l'oppidum. Il y a recueilli de nombreux fragments de poteries, un poignard en bronze, des anneaux en verre et en bronze, des éclats de silex, cinq fragments de haches en pierre polie et enfin une monnaie gauloise en or, qui indique une époque assez rapprochée de celle de la conquête par les Romains.

Non loin de cet oppidum, à l'est, en Cléden, en est un autre, dit Castel-Meur, situé également sur un promontoire, défendu du côté de terre par des retranchements et du côté de la mer par des roches inaccessibles. On y recueille des fragments de poterie gauloise et des pierres à concasser le grain. Des fouilles régulières y donneraient sans doute des résultats intéressants.

Au nord du département, sur le littoral, à l'est du port de l'Abrevec'h, de fréquentes découvertes de monnaies gauloises laissent supposer des établissements considérables, notamment à la pointe de Castel-Ac'h, en Plouguerneau, où Le Men voit l'emplacement de la capitale des Osismii. Une très belle monnaie en or pâle venant de ce lieu est entre nos mains.

Des fouilles régulières permettraient seules de décrire ces établissements ; comme elles n'ont pas été faites, nous ne pouvons que les indiquer.

A quel moment, au milieu des diverses phases de cette civilisation particulière à l'époque du fer, devons-nous placer les grottes souterraines sépulcrales dont nous avons, plusieurs fois déjà et tout dernièrement encore, signalé l'existence dans le département du Finistère.

Nous sommes assez embarrassé pour le dire, parce que toujours, sauf une fois, ces sépultures ont été fortuitement découvertes, et, par suite, peu ou pas du tout observées. Toutefois, à en juger par le résultat des fouilles méthodiques faites par M. Grenot, dans celle qu'il découvrit à la Tourelle, sur le sommet du mont Frugy, au-dessus de la ville de Quimper, nous serions disposé à les placer assez au début de l'âge du fer.

Ces sépultures sont de véritables grottes souterraines artificielles. Nous les avons décrites dans les livraisons des *Matériaux* de février 1884 et d'avril 1888.

Celle de la Tourelle (toutes celles connues ont sensiblement la même disposition) se composait d'un couloir ou sorte de boyau de 60 centimètres de large, long d'environ 2 mètres, dont l'ouverture affleurait à la surface du sol. Par ce boyau, on arrivait à une galerie souterraine mettant en communication les deux chambres souterraines, la première de 3^m sur 1^m70, la seconde de 2^m sur 1^m45. Dans ces deux chambres, au milieu de cendres, M. Grenot recueillit un vase fait à la main posé sur l'orifice, un collier en osselets de mouton, une bague en os, un poinçon en fer fixé dans une poignée en os décorée de lignes circulaires avec des petits cercles concentriques, quatre anneaux en bronze, une pointe de flèche en bronze, une balle de fronde en terre cuite, des haches en pierre polie, un grand vase en terre cuite, des percuteurs et des pierres à concasser le grain. (Voir ces objets, musée de Kernuz).

Les détails de cette exploration ne laissent aucun doute sur la destination du monument.

Aujourd'hui nous connaissons les découvertes de neuf autres sépultures analogues. La dernière rencontrée est celle de Parc-Rugolven, en Primelin (canton de Pont-

Croix). Nous l'avons décrite dans la livraison d'avril 1888 des *Matériaux*. Elle a donné des traces de fer, quoiqu'elle n'ait pas été scientifiquement explorée.

Je le répète, ces curieuses sépultures me paraissent appartenir aux premiers temps de l'âge du fer. De nouvelles découvertes de ce genre, convenablement étudiées, nous permettront peut-être de nous prononcer plus affirmativement plus tard. J'ai tenu à les signaler ici pour attirer l'attention sur elles.

Terminons ce court aperçu sur l'âge du fer dans le Finistère, en disant quelques mots du vaste oppidum de Tronoën qui, à 600 mètres environ à l'ouest du cimetière de Kerviltré, en Saint-Jean-Trolimon, occupe un espace de plus de vingt-cinq hectares.

La couche archéologique y est très épaisse, ce qui s'explique par deux occupations prolongées superposées qui fournissent des restes des époques gauloise et romaine. Cet établissement, qui fut témoin des dernières luttes de nos pères pour l'indépendance, nous conduit en pleine époque historique.

Les nombreuses explorations que nous y avons faites, et que nous reprenons fréquemment, nous ont donné des résultats inespérés, nous fournissant une considérable moisson d'objets des époques gauloise et romaine. Les uns et les autres y sont si intimement mêlés, qu'il est souvent assez difficile de savoir à laquelle des deux époques il faut les rapporter.

Jusques à présent, nous y avons recueilli 28 épées en fer, lames à deux tranchants, longues de 66 à 72 centimètres, la soie comprise; 60 pointes de lances; 49 fibules en bronze, dont plusieurs émaillées, et 12 en fer; 20 monnaies gauloises, dont plusieurs, d'un type inédit, se rapprochent de celles de la trouvaille de Jersey; plus de 200 monnaies romaines en bronze ou en argent; de pleines vitrines d'objets en bronze ou en fer à divers usages: fragments de casques, dont l'un, richement décoré au repoussé, est terminé par un bouton surmonté de corail; des umbos de boucliers, des épingles, des anneaux

plats de ceinture, des instruments de potiers, des aiguilles à coudre, des ornements, des cuillers ; deux objets en or, pendants d'oreilles ou fragments de colliers ; des quantités d'objets en os, épingles, poinçons, dés à jouer, ornements, marteau ; des charretées de fragments de poterie, de verre, de statuettes en terre cuite ; enfin des morceaux d'une inscription malheureusement incomplète donnant en quatre lignes en beaux caractères :

NVM.....
 ET DEA.....
 SILAN.....
 EX.....

De nombreux squelettes ont été déterrés successivement dans la partie au sud du champ d'exploitation archéologique. Était-ce la nécropole de cet établissement ? Quant à nous, nous n'en avons recueilli qu'un seul ; il avait près de lui, outre ses armes, épée et lances, des poteries, une monnaie gauloise en bas or au type des curiosolites et trois autres monnaies gauloises, deux en argent et une en cuivre. (Tous les objets ci-dessus énoncés font partie du musée de Kernuz). (1).

Le crâne du squelette de cette sépulture, incontestablement gauloise, ne donne qu'un indice de 73, tandis que celui de Kerviltré a 75. Il n'y a, je crois, aucune conclusion à en tirer ; des observations de ce genre permettant de conclure demandent à être faites sur un certain nombre de sujets et non sur un seul.

Ici s'arrête notre étude. Nous avons, en effet, parcouru tout l'espace des temps quaternaires à l'occupation romaine, c'est-à-dire un nombre de siècles considérable, durant lesquels la civilisation s'est successivement, mais lentement développée ; les populations primitives, qui occupèrent notre sol virent le combat pour la vie singulièrement facilité par l'introduction des métaux. Vinrent en-

(1) Voir dans le *Bulletin monumental*, année 1877, et dans le compte-rendu du Congrès Archéologique de Vannes, année 1882, ce que nous avons déjà publié sur cet oppidum.

suite les conquérants qui, refoulant devant eux les Vénètes, leur imposèrent leurs lois et leur civilisation avancée, aujourd'hui connue dans ses plus petits détails.

Nous ne sommes plus au temps où certains archéologues niaient l'occupation romaine dans notre département. Les preuves abondent et les traces en sont nombreuses ; nous les avons notées avec soin dans notre inventaire, ne nous flattant pas toutefois de les connaître toutes. Du reste, les découvertes sont journalières, et tel inventaire, qui sera complet aujourd'hui, ne le sera certainement plus dans quelques années.

Avant de finir, nous voulons encore dire quelques mots du menhir sculpté sur tout son pourtour, que nous avons déterré à Kervadel, en Plobannalec, et que nous avons transporté à Kernuz en juillet 1878.

Nous ne voulons pas refaire ici l'étude de ce monument ; on la trouvera dans la *Revue archéologique*, année 1879 ; nous voulons seulement ajouter quelques mots relativement à la date à lui donner.

Nous l'avons trouvé dans une région où les monuments mégalithiques abondent ; il se dressait au milieu d'eux ; de tous côtés on en voyait autour de lui. De restes romains, nous n'en connaissons pas trace à plusieurs kilomètres de là, et pourtant nous connaissons la région et les découvertes, qui y ont été faites, dans leurs plus petits détails.

Nous ne croyons pas que ce monument soit dû aux conquérants. Nous persistons plus que jamais à dire : c'est un monument de l'indépendance gauloise. Le regretté Ernest Desjardins pensait comme nous à ce sujet, et, le 8 octobre 1879, il nous écrivait en parlant de ce monument : « J'ai lu avec le plus vif intérêt votre article de la *Revue archéologique*, il m'est impossible de rien voir de romain dans ce monument. » Depuis, notre opinion s'est fortifiée de celle de tous les archéologues qui, depuis huit ans, sont venus nous voir et l'ont étudié sur place.

Un autre point nous tient à cœur ; M. A. de Barthélémy a vu un personnage vêtu dans la figure qui se trouve entre

celles de Mercure d'un côté et d'une femme de l'autre. J'en demande pardon au savant membre de l'Institut; mais, depuis huit ans que je vois ce personnage tous les jours, je ne puis lui trouver le plus léger costume. Je pose la question à tous mes visiteurs, et jusqu'à présent je n'en ai pas rencontré un seul qui partage l'opinion de mon éminent contradicteur. Je crois donc erronée l'interprétation qu'il a donnée de cette figure.

Kernuz, juin 1888.

celles de Marcure d'un côté et d'une femme de l'autre. J'en demande pardon au savant membre de l'Institut, mais depuis huit ans que je vois ce personnage tous les jours, je ne puis lui trouver le plus léger défaut. Je pose la question à tous mes visiteurs, et jusqu'à présent je n'en ai pas rencontré un seul qui partage l'opinion si moi éminemment contradictoire. Je crois donc avoir l'honneur de vous présenter qu'il a donné de cette figure.

Kermuz, juin 1883